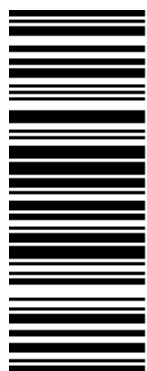




REVOLUTION COMMUNISTE

Groupe marxiste internationaliste [Collectif révolution permanente en France]

Dirigeants syndicaux, appelez à la grève générale !



2273-8762



- La bataille décisive pour la grève générale est engagée p. 2
- Contre les journées d'action et les grèves reconductibles p. 5
- L'attaque de l'État bourgeois contre nos retraites p. 8
- Le réarmement de l'impérialisme français p. 12
- 8 mars, femmes travailleuses, luttons pour mettre fin à la double exploitation ! p. 14
- Les deux NPA, l'intersyndicale et la grève générale p. 16
- Lettre ouverte au NPA anti-Nupes p. 19
- Grèves au Royaume-Uni p. 20
- Le mouvement ouvrier et la grève générale (1) 1842-1850 p. 23
- Histoire du Parti communiste chinois (7) 1941-1943 p. 25
- ABC du marxisme : front unique ouvrier p. 28

La bataille décisive pour la grève générale est engagée

PS, PCF, LFI et les chefs syndicaux vautés dans le crétinisme parlementaire

L'Assemblée nationale n'a pas achevé l'examen du projet de loi portant la contreréforme des retraites en première lecture ? Aucune importance pour le gouvernement. Le texte poursuit sa route et a été transmis au Sénat le 28 février, selon le calendrier établi. « Je souhaite que le Sénat puisse enrichir le texte avec ce qui lui paraît utile » a dit Macron le 25 février. La majorité réactionnaire des sénateurs a donc jusqu'au 12 mars pour « enrichir » le texte. Puis elle le votera, sans l'ombre d'un doute. S'ensuivra un jeu de commission paritaire et de navette entre les deux chambres. De toute façon, la fin de partie est fixée au 26 mars avec l'utilisation de l'article 47.1 de la constitution gaulliste. Si l'Assemblée nationale et le Sénat l'approuvent en deuxième lecture, le gouvernement s'en sort. Si l'Assemblée nationale ne parvient pas, comme en première lecture, au vote final, le gouvernement s'en sort aussi en adoptant le texte par ordonnance. Si enfin, hypothèse très peu vraisemblable, l'accord passé entre le gouvernement et LR semble trop fragile et menace de ne pas garantir la majorité au gouvernement, le gouvernement s'en sortira également avec l'article 49.3 permettant l'adoption du texte sans vote.

Face, je gagne, pile, tu perds... C'est dire si, pour les travailleurs, prétendre défendre les droits à la retraite en s'appuyant sur la démocratie parlementaire relève de la tromperie pure et simple. Dans ces conditions, aussi bien la motion référendaire, d'ailleurs non retenue, de la NUPES pour demander à Macron d'organiser un référendum, les plus de 17 000 amendements déposés, la prétention de « faire entrer la colère dans l'Hémicycle » (Ruffin), etc. sont autant de poudre aux yeux censée faire croire qu'une issue favorable pourrait sortir du Parlement. Cette fable est entretenue par l'intersyndicale qui s'est fendue d'une lettre aux députés (sauf ceux du RN) le 14 février :

Nous sommes persuadés que jamais vous n'aurez une occasion plus belle de prouver que votre travail consiste à relayer dans l'Hémicycle les aspirations des citoyennes et citoyens, qu'en vous opposant à cette réforme.

L'obstruction parlementaire, organisée en particulier par LFI, ne changeait évidemment rien au dispositif du gouvernement. Mais les dirigeants du PS, du PCF, de la CGT, de la CFDT qui ont amèrement regretté que l'article 7 du texte instituant le report de l'âge légal de départ à 64 ans n'ait pu être examiné et voté du fait de cette obstruction en première lecture par l'Assemblée nationale prennent les travailleurs pour des imbéciles. Comme si le résultat d'un tel vote aurait pu leur être favorable avec une majorité réactionnaire ! C'eût été au

contraire un point d'appui supplémentaire pour le gouvernement.

Les travailleurs pris entre les journées d'action et les reconductibles

Les directions CFDT, CGT, FO, UNSA, SUD, FSU... ont donc appelé en commun, au soir de la journée d'action du 11 février, à une nouvelle journée d'action le 16 :

Si le gouvernement et les parlementaires restaient sourds à la contestation populaire, l'intersyndicale appellerait les travailleurs et les travailleuses, les jeunes et les retraité.e.s à durcir le mouvement en mettant la France à l'arrêt dans tous les secteurs le 7 mars prochain.

L'intersyndicale se saisira du 8 mars, journée internationale de luttes pour les droits des femmes pour mettre en évidence l'injustice sociale majeure de cette réforme envers les femmes. (Communiqué, 11 février)

Inévitablement, si le rendez-vous pour « durcir le mouvement » a été fixé au 7 mars, la journée d'action du 16 février a connu une moindre affluence. Mais l'expression *durcir le mouvement* pourrait prêter à confusion dans la tête des travailleurs qui sentent bien que les journées d'action ne peuvent venir à bout du gouvernement. Pour éviter tout malentendu, Berger a immédiatement précisé que « ce n'est pas un appel à la grève générale ».

Mais comment faire croire aux travailleurs qu'on met le paquet tout en évitant soigneusement la grève générale ? Qu'à cela ne tienne, les chefs syndicaux ont plus d'un tour dans leur sac. Un deuxième dispositif se met progressivement en place pour épuiser la combattivité et envoyer la classe ouvrière dans une impasse. C'est la tactique des grèves reconductibles : les secteurs historiquement plus combattifs sont appelés à cesser le travail plus longtemps, à reconduire, mais séparément tandis que d'autres attendront les prochaines journées d'action. Ainsi, à partir du 7 mars, les dirigeants syndicaux appellent à la grève reconductible à la RATP, à la SNCF, dans les ports, les raffineries et verreries...

La ficelle de la grève reconductible est aussi vieille que celle de la journée d'action. Déjà, dans le mouvement en défense des retraites en 2010, tout comme en 2019, les chefs syndicaux avaient appelé aux grèves reconductibles à la RATP et à la SNCF, laissant exsangues les travailleurs après des jours et des jours de grèves totalement vaines parce qu'isolées. Pour tromper les travailleurs, il faut apparaître comme plus radical. C'est pourquoi Martinez a appelé à des « grèves plus dures, plus nombreuses, plus massives et reconductibles ». Mais le chef de la CGT répète à l'envi que « la grève générale ne se décrète pas » et il ajoute que « la question de la recon-

duction ne se décide pas au niveau des confédérations syndicales mais dans les entreprises et les services ».

C'est en partie vrai car au bout du compte, ce sont bien les travailleurs qui décideront. Mais ils décideraient d'autant mieux qu'ils sentiraient qu'il y a une perspective enthousiasmante qui est ouverte nationalement, soutenue et appuyée par leurs syndicats. Mais pour Martinez, il n'en est pas question. Chacun est donc renvoyé à son isolement, à sa grève sur son site. Que penser d'un général qui dirait à ses troupes quand le combat est engagé : « les gars, c'est comme vous voulez, vous y allez ou pas, c'est à vous de voir » ? Qu'il organise la défaite ! L'appareil de la CGT se dispose pour parachever le dispositif consistant à enfermer les travailleurs dans leurs revendications boîte par boîte. Il appelle désormais à des assemblées générales sur les lieux de travail mais en fixe avec soin les limites.

L'AG, c'est le cadre où l'on peut établir le lien entre nos revendications locales et les revendications nationales. De l'analyse du projet gouvernemental et l'affirmation de son rejet, on peut passer à tous les sujets de mécontentement dans l'entreprise, les services. L'AG peut donc nous permettre – avec les salariés qui y participent – d'ouvrir ou de compléter le cahier revendicatif du syndicat. N'hésitons pas à faire le lien avec des préoccupations ou des revendications locales et ou professionnelles tels les salaires, l'emploi, les conditions de travail (CGT, Note aux organisations, 17 février)

Dès lors, l'horizon n'est plus ce qui peut unifier toute la classe ouvrière contre le gouvernement dans le combat pour arracher le retrait du texte, mais la juxtaposition des différentes revendications. Naturellement toutes les revendications sont légitimes, mais seule la grève générale effective, organisée, avec des comités de grève, de quartiers, etc. coordonnés entre eux, avec une direction nationale constituée par un comité central de grève, aurait

une telle puissance que non seulement elle imposerait le retrait de la contre-réforme des retraites, mais exigerait immédiatement le paiement des jours de grève, la hausse générale des salaires, des retraites et des allocations, leur indexation automatique sur la hausse des prix, etc.

De plus, la grève générale victorieuse sur la question des retraites donnerait ensuite une force incomparable à la classe ouvrière dans toutes ses luttes locales. Voilà pourquoi il ne sert à rien aujourd'hui d'allonger la liste des revendications, de l'émettre entreprise par entreprise, sauf à vouloir disperser l'énergie de la classe ouvrière, mais il faut au contraire tout concentrer pour imposer la grève générale.

Révolutionnaires le dimanche, à la remorque des réformistes et bureaucrates la semaine !

Les travailleurs qui cherchent une issue pour déborder les appareils ne peuvent hélas compter sur l'aide des organisations centristes LO, NPA, RP qui, tout en professant leur attachement à la révolution, voire au trotskysme, s'attachent à rester dans les traces des bureaucrates de tout poil. Procès d'intention ? Il suffit hélas de les citer pour s'en rendre parfaitement compte :

Les journées de grèves et de manifestations proposées par les directions syndicales, celles des 19 et 31 janvier, celles du 7 février comme du samedi 11, ont eu le mérite de faire sentir au monde du travail sa force et son unité... Ces journées d'action sont un tremplin utile pour que le monde du travail retrouve confiance en lui. Mais beaucoup sentent aussi que l'enjeu du mouvement ne se résume pas aux seules retraites... Certains syndicats appellent à la grève reconductible à partir de cette date. C'est effectivement dans ce sens qu'il faut aller. Mais ce qui pourrait surtout faire peur au gouvernement et

Résolution votée par l'assemblée générale de l'enseignement supérieur et de la recherche de Lyon du 31 janvier

Le projet du gouvernement reporte l'âge légal de départ en retraite de 62 ans à 64 ans, à 67 ans s'il manque des trimestres. Il augmente la durée de cotisations pour toucher une retraite à taux plein qui passera de 42 ans à 43 ans dès 2027. Pour le capitalisme, un bon retraité est un retraité mort.

Ce projet a été discuté pendant des mois avec les dirigeants syndicaux. Pas plus qu'il n'était négociable dans les mois précédents, il n'est aujourd'hui acceptable ni amendable. Nous exigeons son retrait pur et simple !

Les journées d'action à répétition, les « temps forts », les « actions qui s'inscrivent dans la durée » le gouvernement s'en moque ! Il attend à chaque fois le lendemain que tout rentre dans l'ordre. Les grèves reconductibles isolées dans tel ou tel secteur épuisent les plus combattifs, sans donner plus de résultats.

Pour gagner, la question n'est pas de durer le plus longtemps possible, c'est de taper tous ensemble le plus fort possible pour gagner le plus vite possible, c'est la grève générale jusqu'au retrait. Dirigeants des syndicats, appelez immédiatement à la grève générale jusqu'au retrait du projet ! Organisons-nous pour la grève générale !

au patronat serait que ces grèves soient décidées par en bas, qu'elles s'étendent comme une traînée de poudre et qu'elles débordent le cadre fixé par les directions syndicales. (Lutte ouvrière, 15 février)

Aucun appel de LO à la grève générale, à l'imposer, mais la couverture des journées d'action, de la liste des revendications, des grèves reconductibles et des grèves à la base...

Beaucoup discutent d'un « blocage du pays », c'est notre grève à toutes et tous qui peut l'imposer. Pas seulement dans les secteurs les plus visibles, ceux qui perturbent les usagers, mais partout : une vraie grève générale, qui attaque les patrons au portefeuille par tous les côtés... Alors le 7 mars, il faut en être, mais aussi le lendemain, pour la journée internationale de lutte pour les droits des femmes, une lutte qui nous concerne toutes... et tous ! Les femmes sont les premières victimes du recul de l'âge de la retraite, elles qui ont déjà les pensions les plus basses. Alors oui, ces luttes sont liées. Et le 9 mars, les organisations de jeunesse appellent à leur tour à la mobilisation. Plusieurs fédérations syndicales appellent déjà à reconduire la grève. (NPA-C, 27 février)

Le jésuitisme atteint des sommets. Le NPA fait comme si l'addition de la grève du 7 mars, de la journée pour

les droits des femmes du 8 mars et d'une journée des organisations de jeunesse le 9 mars, le tout assaisonné des grèves reconductibles site par site, c'était la grève générale. Alors que tout ce dispositif est mis en place précisément pour l'empêcher !

7, 8, 9 mars : une occasion en or pour lancer la grève reconductible !... l'intersyndicale doit rompre avec sa stratégie de pression et appeler clairement à la grève reconductible ! La stratégie de pression sur l'Assemblée à coups de journées isolées, même massives, a déjà montré ses limites... Or, un départ en grève reconductible pourrait non seulement permettre de faire reculer le gouvernement sur les retraites, mais constituerait une opportunité de construire une contre-offensive face à tous les problèmes soulevés dans les manifestations et les entreprises : les salaires, la précarité, les mauvaises conditions de vie et de travail. (Révolution permanente, 22 février)

Pour RP, l'intersyndicale doit appeler à la grève reconductible, mais pas à la grève générale. Comme par hasard, c'est justement la tactique mise en place par les chefs syndicaux à la RATP, à la SNCF, dans l'énergie, les ports et docks ou les raffineries à compter du 7 mars. Faut-il rappeler à RP que c'est la même impasse de la grève reconductible qui a saigné en pure perte les cheminots en 2019 ?

La voie de la victoire

Une bataille décisive est engagée, dont l'issue dépend en grande partie des jours qui viennent : ou la classe ouvrière parviendra à imposer la grève générale pour vaincre, ou les bureaucrates qui dirigent l'intersyndicale, aidés des centristes, et les partis réformistes qui gesticulent à l'Assemblée nationale réussiront une fois encore à dévoyer et à épuiser la combattivité jusqu'à la défaite.

Il est parfaitement illusoire de croire que la grève générale parviendra naturellement à s'imposer au fur et à mesure des grèves et des journées d'action. Le dispositif mis en place par les appareils pour l'empêcher est à la hauteur des enjeux. C'est pourquoi le combat pour imposer la grève générale doit s'organiser. Nous proposons la création de comités d'action pour la grève générale dans les usines, les facultés, les bureaux, de les coordonner pour qu'ils prennent toutes les initiatives dans les manifestations, les assemblées générales, auprès des sections syndicales, pour imposer le seul mot d'ordre qui puisse emporter la victoire :

Grève générale jusqu'au retrait total !

Dirigeants syndicaux, appelez immédiatement à la grève générale jusqu'au retrait du texte !

1 mars 2023

RÉVOLUTION COMMUNISTE

bimestriel du Groupe marxiste internationaliste
section française du Collectif révolution permanente
Imprimé par le GMI. Directeur de publication : Étienne Valy

ISSN : 2273-8762



Abonnement : 15 euros pour 1 an (5 numéros)

Soutien ou abonnement : chèque à l'ordre de **ARTP**
Pour tout contact, soutien ou abonnement, écrire à :

ARTP
AGECA service BP
177 rue de Charonne
F-75011 PARIS

Site du CoReP en allemand, anglais, catalan, espagnol, esperanto, français, turc : revolucionpermanente.com

Site du GKK/Autriche : klassenkampf.net

Site du GMI/France : groupe-marxiste.info

Site de PD/Turquie : patronsuzdunya.com

Le dessin du crieur est de Honoré, assassiné par les islamistes

Pour la grève générale, contre les journées d'action, les actions bidon et autres grèves reconductibles

Quelle faillite ? Quels rentiers ?

Ouvrant le débat sur le projet de loi de Macron & Borne contre les retraites, le ministre du travail a déclaré : « Nous avons été élus pour débarrasser les Français des corporatismes, fluidifier la société, assécher les rentes » (Olivier Dussopt, 6 février). À sa suite, le ministre des comptes publics a ajouté : « C'est la réforme ou la faillite » (Gabriel Attal, 6 février).

Les travailleurs seraient donc des rentiers ? Mais ce sont eux qui produisent toutes les richesses de la société, pas les capitalistes qui vivent sur leur dos et qui empochent « salaires » de PDG, jetons de présence de membres des conseils d'administration ou de surveillance, dividendes ou loyers sans rien faire.

Contrairement à un mythe largement installé, le système de retraite par répartition qui a émergé après-guerre a tendance à renforcer les inégalités de salaire par des inégalités d'âge de départ en retraite : les propriétés de notre système de retraite sont donc d'abord de faire partir tôt ceux qui ont eu les meilleures carrières, et les meilleurs salaires.... Le départ à la retraite des 10 % les plus riches continue d'avoir lieu 3 ans plus tôt en moyenne que celui des 10 % à plus faible pension. (Patrick Aubert & Antoine Bozio, « L'âge de départ à la retraite en perspective historique », Blog de l'Institut des politiques publiques, 10 février)

Par exemple, dans la génération née en 1950, les 10 % aux revenus les plus aisés ont pris leur retraite en moyenne à 61 ans ; les 10 % les plus pauvres sont partis en moyenne à presque 63 ans.

Apparemment, il n'y a pas de faillite quand il s'agit de multiplier les subventions aux patrons, le nombre de policiers, les dépenses militaires, les prisons !

Les travailleurs provoqueraient, annonce le Conseil d'orientation des retraites, « la faillite » du régime de retraites parce qu'ils vivent trop vieux. Mais n'est-elle pas due plutôt au chômage de masse produit par le capitalisme et que subissent bien involontairement les salariés ? N'est-elle pas aggravée par les réductions ou exemptions de cotisations patronales décidées par le gouvernement actuel et tous les gouvernements antérieurs depuis 30 ans ?

Les réductions et exonérations de cotisations sociales sont le transfert le plus massif d'argent public à destination des entreprises. Pour les seuls dispositifs généraux, l'État y consacre près de 1 000 euros par an et par habitant !... Elles représentent à elles seules un gouffre de 15 milliards d'euros, soit l'équivalent du déficit des

régimes de retraite à l'horizon 2030 retenu par le gouvernement pour justifier le recul de l'âge de la retraite à 64 ans. (Philippe Askenazy, Le Monde, 16 février)

Le projet de loi cible la classe ouvrière

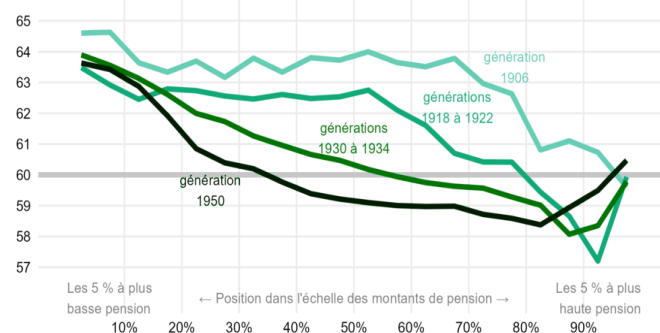
Porter l'âge légal de la retraite à 64 ans ne touche pas individuellement les capitalistes : soit ils sont oisifs, soit ils prennent plaisir à diriger leur entreprise. Cela augmenterait la part de la valeur qui revient au capital et diminuerait celle qui revient au travail.

Porter l'âge légal de la retraite à 64 ans pénalise peu les cadres supérieurs : s'ils ont commencé à travailler à 22 ou 23 ans, ils doivent cotiser 42 annuités (bientôt 43) du fait des attaques antérieures. Loi Macron-Borne ou pas, ils devront de toute façon attendre 64 ou 65 ans pour avoir une retraite à taux plein. L'accélération du passage à 43 annuités ne va concerner qu'une partie de cette classe intermédiaire, les plus de 50 ans. En outre, leur patrimoine leur permet d'arrondir leur revenu.

La principale victime du nouveau dispositif, s'il passe, serait donc la classe ouvrière. Les ouvriers, employés, professions intermédiaires qui ont commencé à travailler à 19 ou 20 ans subiraient le report de l'âge légal et vont avoir besoin de 44, voire 45 annuités pour une pension entière, alors que celle-ci est déjà inférieure à celle des cadres et qu'ils vivent moins longtemps. Or, les femmes et les moins qualifiés ont souvent leur carrière interrompue par des périodes de chômage ou de grossesse.

La réforme aurait un effet de report plus élevé, en moyenne, pour les femmes que pour les hommes : +8 mois contre +4 mois pour les personnes nées en 1980. (Patrick Aubert & Antoine Bozio, « L'âge de

Âge moyen d'atteinte du taux plein dans le régime principal selon le niveau de pension



Source : EIR (DREES). Calculs : IPP.

Note technique : les quantiles de pension sont calculés séparément au sein de chaque génération, tous sexes confondus. L'âge (individuel) d'atteinte du taux plein est calculé comme l'âge effectif de départ à la retraite corrigé du nombre de trimestres de décote et de surcote.

départ à la retraite en perspective historique », *Blog de l'Institut des politiques publiques*, 10 février)

Les « travailleuses et travailleurs de la 2^e ligne » (aides à domicile, agents d'entretien, manutentionnaires, ouvriers du BTP, ouvriers des abattoirs, employés des supermarchés et des hypermarchés, ouvriers du traitement de déchet...), souvent mal payés et victimes de l'inflation, aux conditions de travail difficiles, devront faire deux années de plus, sans bénéficier du « compte prévention de la pénibilité.

Le parlement bourgeois est là pour faire passer la loi !

LFI, le PS et le PCF vantent un combat parlementaire acharné. Ils ont déposé plus de 17 000 amendements, censés les rendre « maîtres du temps ». Cette gesticulation parlementaire est parfaitement dérisoire. Dans la constitution bonapartiste de la V^e République, le maître du temps et des débats, c'est le gouvernement. Mais aucun de ces partis, respectueux de l'ordre bourgeois, ne mise sur la classe ouvrière pour bloquer le projet de loi et infliger une défaite au gouvernement. Tout au plus la classe ouvrière est-elle appelée à faire pression sur l'Assemblée nationale.

À l'initiative du PCF, une centaine de députés de la NUPES ont d'abord déposé une motion pour demander l'organisation d'un référendum pour « rendre la parole au peuple sur ce choix crucial pour son avenir » comme le dit le communiqué du 24 janvier. Le chef de LFI Mélenchon y a vu une « issue démocratique et pacifique ». Quelle farce ! L'organisation d'un référendum d'initiative parlementaire n'a quasiment aucune chance d'aboutir au vu des multiples conditions requises, et même si celles-ci étaient remplies, cela se résume au bout du compte à « proposer » au Président de la République, qui reste parfaitement libre de refuser, de bien vouloir organiser ce référendum. De plus, c'est une supercherie de renvoyer la défense des retraites du prolétariat à un référendum, procédure bonapartiste, qui par définition rassemble les opinions de toutes les classes et couches de la société

D'ailleurs, le RN ayant eu la même idée, c'est la motion référendaire de ce dernier qui a été tirée au sort pour être examinée, et rejetée, en préalable à la discussion du projet de loi. Faute de référendum, le patron du PCF s'émeut du peu de place donnée aux débats parlementaires, comme si de plus longs débats auraient pu changer la nature totalement réactionnaire de la contreréforme !

Le mode de discussion choisi, un projet de loi de financement de la Sécurité sociale rectificatif, relève du cavalier législatif. C'est du jamais-vu au Parlement pour adopter une réforme structurelle de retraites ! Et c'est extrêmement grave car cette méthode n'a qu'un but : empêcher tout débat. (Fabien Roussel, *Le Journal du dimanche*, 14 janvier 2023)

Dès lors, la mobilisation dans la rue est censée faire changer d'avis les députés réactionnaires dans l'hémicycle parlementaire. « La mobilisation peut faire flancher des députés macronistes » s'exclame François Ruffin, député LFI. Le député PCF Sébastien Jumel veut quant à lui « faire entrer la colère dans cette commission, dans l'Hémicycle, qu'elle enfle dans la rue, dans les usines, dans les services publics pour bousculer cette mauvaise réforme ». Mais bousculer n'est pas imposer le retrait du texte, cela signifie tout au plus l'amender. « L'essentiel aujourd'hui, ce n'est pas dans l'Hémicycle que ça va se passer, c'est dehors. Avec une espèce de dialectique à penser entre le dedans et le dehors, sachant que le centre de gravité est dehors » professe le député LFI François Ruffin. Curieuse dialectique en vérité alors que le gouvernement dispose de l'article 47.1 qui limite à 20 jours le débat en première lecture à l'Assemblée nationale et lui permet de ne tenir aucun compte des amendements ! Sans même parler du 49.3 toujours utilisable en dernier ressort. Pourtant, les directions syndicales font mine d'y croire tout autant :

« Interpeler les parlementaires fait partie de nos actions », affirme Céline Verzeletti, secrétaire confédérale de la CGT, dont l'objectif est de « pousser la réflexion sur les alternatives à un report de l'âge légal de départ ». Pour Dominique Corona, secrétaire général adjoint de l'UNSA, « la bataille se mène dans la rue et dans les entreprises mais aussi au Parlement », afin « d'expliquer à la représentation nationale en quoi cette réforme est brutale et injustifiée ». (*Le Monde*, 31 janvier)

Le crétinisme parlementaire atteint des sommets. Le 13 février, la NUPES décide de retirer 1 000 amendements pour avoir, dit Sandrine Rousseau, « un véritable débat sur les alternatives au financement ». En effet, « si on trouve des solutions sur les recettes et si on arrive à faire passer des amendements sur les recettes,



alors il n'y aura pas besoin de l'article 7 », celui qui repousse l'âge légal de départ à la retraite de 62 à 64 ans. Le miracle est proche, la discussion parlementaire va transformer la loi inique en lit de roses... On nage en plein délire !

De tous côtés, on veut donc faire croire que la démocratie parlementaire peut détricoter l'attaque du gouvernement et la transformer en bonne réforme. En réalité, le vote de l'article 7 par une majorité de députés réactionnaires ne ferait aucun doute s'il devait avoir lieu. Le 14 février, l'article 2 prévoyant la création d'un index sur l'emploi des seniors dans les entreprises de plus de 300 salariés a été rejeté par 256 voix contre et 208 pour, le RN et une partie des députés LR votant avec les députés NUPES. « Victoire » s'est alors exclamé sur twitter la présidente du groupe LFI, Mathilde Panot, tandis que Mélenchon affichait un « Macron, Borne, Dussopt coulés... La Macronie est aux abois ». Curieuse victoire en vérité : si le RN et une partie de LR s'opposent à la création de cet index, c'est pour empêcher que cette mesure, pourtant largement cosmétique, vienne gêner même à la marge le patronat. Ainsi la mise en minorité du gouvernement à l'Assemblée ne peut se faire que par l'addition des voix des partis ouvriers bourgeois et de celles du RN ou de LR ! Mais pour LFI, qu'importe le flacon, pourvu qu'on ait l'ivresse. Tout cela n'a qu'un but : légitimer le débat parlementaire, la « légalité républicaine », les effets de manche en tribune de l'Assemblée, les écharpes tricolores en bandoulières...

Notre démocratie est dynamique, en ce qu'elle peut s'exprimer dans la rue, mais elle est aussi dynamique en ce qu'elle peut s'exprimer aussi au sein de la maison du peuple qu'est le Parlement. (Olivier Véran, porte-parole du gouvernement, France Inter, 12 février)

Le gouvernement dispose de tous les leviers nécessaires, par un vote majoritaire ou par la mise en oeuvre du 49.3, pour parvenir à ses fins. Moyennant quoi, au dernier acte de cette comédie parlementaire, si la grève générale n'y met un terme, il pourra siffler la fin de la partie et faire passer sa loi.

Les bureaucrates syndicaux manoeuvrent pour empêcher la grève générale

Du côté des directions syndicales, le dispositif mis en oeuvre est le même que lors des celui qui a déjà conduit aux défaites de 2003, 2010, 2013 et 2019-2020, cette dernière ayant été alors en quelque sorte ajournée par la nouvelle flambée du covid : des journées d'actions interprofessionnelles isolées, entrecoupées d'actions stériles comme les marches aux flambeaux et les pétitions, avec ici ou là des grèves reconductibles. Après le 19 janvier, le 31 janvier, le 8 février et le 11 février, l'intersyndicale a remis le couvert pour le 16 février et ensuite le 7 mars.

Le propre des toutes les organisations centristes, c'est de parler de révolution les dimanches et jours de fêtes et de marcher dans les traces des réformistes et des bureaucrates syndicaux tous les jours de la semaine. Cette coexistence pacifique, à peine voilée parfois par l'ombre d'une critique, présente l'avantage de permettre à certains militants, la plupart dirigeants de ces organisations, de gagner et de conserver des places dans les appareils syndicaux, ce qui est bien confortable pour la vie de tous les jours.

Certes, il advient parfois un accident quand la bureaucratie doit faire le ménage pour aller plus loin encore dans ses accords avec la bourgeoisie, comme cela est arrivé à Jean-Pierre Mercier, membre du bureau politique de LO et délégué CGT à PSA, évincé de ses positions par l'appareil central de la CGT.

Mais, sauf anicroche de ce type, les appareils syndicaux de FO, CGT, SUD, FSU, voire CFDT, sont largement pourvus en militants de LO, NPA, POI et POID, qui s'y comportent en loyaux sujets. RP, scission du NPA, est exactement sur la même orientation en vantant les grèves reconductibles. La fraction du NPA qui a refusé le rapprochement avec la NUPES indique quant à elle « qu'il faut aller vers la grève générale » mais n'en fait pas son combat central. Dans son tract du 13 février, elle indique que « la journée du 7 mars peut être une étape importante vers la grève générale ».

Encore faut-il qu'une force résolue et organisée combatte sur cette perspective contre tous ceux qui tentent de dévoyer et de disperser la combattivité dans la multiplication des journées d'action ou des grèves reconductibles !

16 février 2023



CHAQUE BROCHURE 3 EUROS AUPRÈS DES MILITANTS DU GMI

L'attaque de l'État bourgeois contre nos retraites et le moyen de l'empêcher

Qui veut noyer son chien l'accuse de la rage

Pour la bourgeoisie, les travailleurs content toujours trop cher. Celle de France a regretté instantanément les concessions qu'elle a accordées en 1944-1945, quand les travailleurs étaient massivement armés. Pourtant, comme y avait veillé le général de Gaulle, les réformes, dont le système de retraite, restaient compatibles avec le capitalisme (la propriété privée des principaux moyens de production, la recherche du profit, l'obligation pour la masse des travailleurs de vendre leur force de travail aux capitalistes pour survivre).

Le système de retraite français est complexe, peu transparent, avantageant les classes petites-bourgeoises (cadres, indépendants) au détriment du prolétariat :

- financement partagé au lieu d'être à la charge des employeurs comme le préconisait le Parti ouvrier en 1894 (des cotisations sont prélevées sur les salaires bruts),
- financement grandissant par l'impôt (CSG, CRDS, CASA), ce qui brouille la nature salariale des pensions, leur caractère de salaire indirect,
- pensions de retraite proportionnelles au salaire d'activité,
- « régime général » (branche vieillesse de la Sécu) peu généreux, si bien que les travailleurs de certains secteurs préférèrent en 1945 garder leur « régime spécial » et qu'il fallut adjoindre des « régimes de retraite complémentaire » obligatoires (ARRCO en 1961),

- moindre contribution en pourcentage des cadres, grâce au « plafonnement » des hauts salaires (plafond de la Sécurité sociale, PASS) alors même que leur espérance de vie est supérieure au reste des salariés,
- transferts financiers des régimes de travailleurs salariés aux caisses des « indépendants » et « agricoles »
- encaissement des cotisations des régimes complémentaires par des groupes financiers privés...

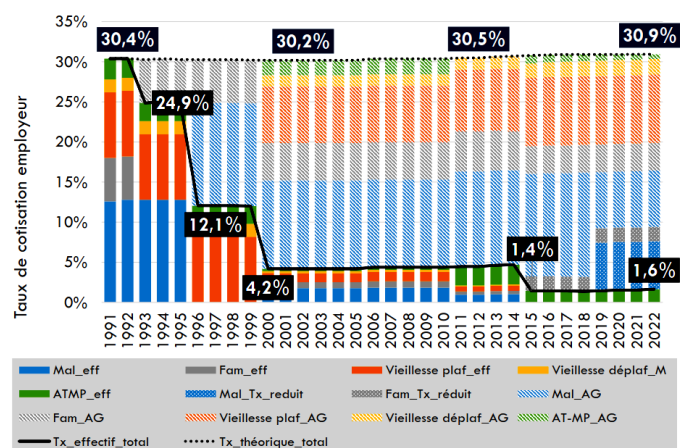
Né d'un gouvernement de collaboration de classe (PS et PCF avec le MRP), le système français de retraite est structurellement le lieu de l'entente entre les organisations patronales et les confédérations syndicales de salariés :

- le régime général (CNAV) est cogéré par les « partenaires sociaux », son président actuel est à FO,
- les régimes complémentaires (comme l'ARRCO) sont cogérés par les « partenaires sociaux »,
- le Conseil d'orientation des retraites (COR) associe le patronat, la technocratie de l'État bourgeois et les bureaucraties syndicales.

Depuis le retour des crises capitalistes mondiales, les États bourgeois des pays impérialistes ont étranglé l'enseignement public, la santé publique, baissé les impôts des capitalistes, diminué le droit à la retraite des exploités... En France, cela a pris la forme de :

- en 1993, l'ordonnance Balladur qui, dans le secteur privé, fait passer la durée de cotisation pour une pension sans décote de 37,5 ans à 40 ans et calcule la pension sur la base des 25 meilleures années au lieu de 10 ;
- en 1995, le projet de loi Chirac-Juppé qui veut aligner le secteur public (retiré partiellement face à la grève générale qui s'esquissait grâce aux grèves illimitées des travailleurs des transports publics, de l'enseignement public, etc.) ;
- en 2003, la loi Sarkozy-Fillon qui étend aux travailleurs de la fonction publique la prolongation de la durée de cotisation à 40 ans, encourage fiscalement des produits d'épargne individuels (PERP, PERCO) aux mains des entreprises financières françaises (système de capitalisation) ;
- en 2007, la loi Sarkozy-Fillon qui aligne la durée de cotisation des « régimes spéciaux » d'entreprises publiques à 40 ans, les policiers et les militaires ne sont pas concernés ;

TAUX DE SÉCURITÉ SOCIALE AU NIVEAU DU SMIC EFFET DES ALLÈGEMENTS GÉNÉRAUX ET DES TAUX RÉDUITS



- en 2010, la loi Sarkozy-Fillon qui repousse l'âge de départ à la retraite à 62 ans ;
- en 2013, la loi Hollande-Ayrault allonge la durée de cotisation pour toucher une retraite à taux plein à raison d'un trimestre tous les 3 ans à partir de 2020 jusqu'en 2035 pour parvenir à terme à 172 trimestres, soit 43 ans de cotisations, pour les personnes nées à partir de 1973.

En parallèle, les gouvernements ont privatisé les anciennes entreprises publiques, où les droits à la retraite plus avantageux pouvaient servir de point d'appui aux revendications de tous les travailleurs. En outre, en 2019, les « partenaires sociaux » ont adopté un système de points pour les régimes complémentaires. Enfin, depuis 30 années, l'État a baissé le taux des cotisations sociales des employeurs. Si, pour un salaire équivalent à 2 plafonds de la Sécurité sociale (PASS), il est resté stable 26,7 % en 2022 contre 26,3 % en 1991, pour un salaire équivalent à 1 PASS, il a chuté de 30,4 % à 23,1 % et pour un salaire au SMIC, il est passé de 30,39 % en 1991 à 1,64 % en 2022.

Enfin, le Pacte de responsabilité et de solidarité a encore amplifié ces exonérations. Au total, les cotisations sociales patronales qui financent les régimes de sécurité sociale sont désormais nulles au niveau du Smic. (France stratégie, Rapport sur les exonérations générales de cotisations, juillet 2017)

En 20 ans, les exonérations de cotisations sociales pour le patronat sont ainsi passées de 6,2 milliards d'euros à 27,8 milliards, soit une hausse de 350 % entre 1996 et 2016.

Et c'est aux travailleurs de compenser ces cadeaux faits aux employeurs. Par exemple, la CSG, prélevée sur les salaires, allocations chômage et pensions de retraite, a vu son taux passer de 1,1 % en 1991 à 9,2 % en 2018 pour les salariés ayant un emploi, 8,3 % pour les retraités et 6,2 % pour les chômeurs.

De plus l'intégration en 2019 du RSI (régime social des indépendants) au régime général et les ponctions régulières sur celui-ci pour secourir la MSA (le régime agricole) creuse d'avantage le déficit.

Dans le cadre de ce mécanisme de solidarité inter-régimes, les principaux régimes contributeurs sont la CNAV, la CNRACL et, dans une moindre mesure, le Régime des fonctionnaires de l'État. Les principaux bénéficiaires sont les exploitants et les salariés agricoles et, dans une moindre mesure, les régimes de retraite de l'ex-RSI. (La Protection sociale, La Documentation française, 9 décembre 2021)

Les « déséquilibres » comptables mis en avant par les gouvernants successifs, avec la caution du Conseil d'orientation des retraites, pour justifier les attaques suc-

cessives ne sont que le résultat de ces allègements de « charges ». Le « ruissèlement » vanté par Macron va toujours de la poche des travailleurs vers celles des capitalistes.

Les travailleurs immigrés et les travailleuses, victimes de l'injustice du système de retraites

Les premières victimes du système actuel sont les travailleurs non déclarés, souvent étrangers.

Dans le système français, les écarts de salaires induisent les écarts de pensions. Or, « le revenu salarial des femmes reste inférieur en moyenne de 22 % à celui des hommes » (INSEE, *Femmes et hommes, l'égalité en question*, 3 mars 2022)

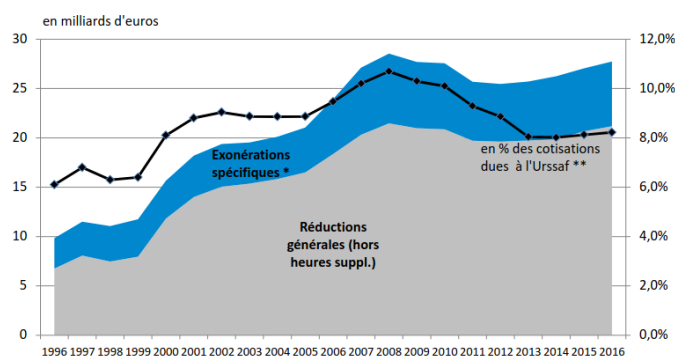
Les femmes sur qui repose encore la plus grande part de l'entretien du foyer et de l'éducation des enfants, fournissent un travail gratuit qui permet la reproduction de la force de travail. Elles ont statistiquement des carrières plus hachées que les hommes.

Sous le régime capitaliste, la moitié du genre humain est doublement opprimée. L'ouvrière et la paysanne sont opprimées par le capital ; en outre, même dans les plus démocratiques des républiques bourgeoises, elles restent de véritables esclaves domestiques, car c'est à elles qu'incombe le travail mesquin, ingrat, dur, abrutissant de la cuisine et du ménage. (Lénine, « La journée internationale des femmes travailleuses », 4 mars 1921, Œuvres t. 32, p. 168-169)

Les carrières interrompues pénalisent le montant de la pension. En 2020, le montant moyen de pension brut des femmes était de 1 154 euros contre 1 931 euros chez les hommes. Même le gouvernement en convient dans son récent document contre nos retraites :

52 % des femmes retraitées perçoivent ainsi une pension mensuelle inférieure à 1 000 euros contre

Graphique 16 – Exonérations générales et spécifiques de cotisations, 1996-2016



* Y compris la réduction patronale sur les heures supplémentaires.

** Hors assurance chômage.

Source : Acoiss

20 % des hommes. Cela s'explique par le fait qu'elles sont significativement plus nombreuses à avoir eu des carrières incomplètes. (« Pour nos retraites », *legifrance.gouv.fr*, janvier 2023, p. 22)

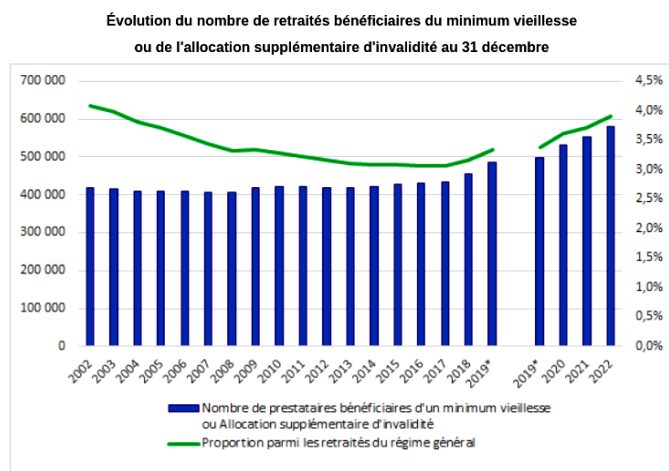
Déjà, en conséquence des précédentes mesures contre les retraites, le nombre de retraités percevant le minimum vieillesse, 961,08 euros brut en 2023, a augmenté ces dernières années, et les femmes sont 26 % de plus que les hommes à en dépendre (325 052 sur 582 028 en 2022).

Entre les arrêts liés aux grossesses, les temps partiels pour s'occuper des enfants, l'âge moyen de départ des femmes salariées est de 6 mois supérieur à celui des hommes et si les trimestres accordés lors de la naissance d'un enfant sont pris en compte pour le calcul de la durée de cotisation, ils ne le sont pas pour le calcul de l'âge légal de départ. C'est-à-dire que toutes celles ayant 43 ans de cotisations, avec des trimestres liés à des maternités, avant l'âge de 64 ans sont contraintes de travailler plus longtemps.

Au passage, le projet Macron-Borne dit garantir une pension à 1 200 euros brut par mois. Premièrement, elle ne concernerait que les nouveaux retraités. Deuxièmement, il faudrait avoir cotisé 167 trimestres (pour ceux nés en 1962), 172 (pour ceux nés après 1972). Troisièmement, il s'agit d'un montant brut, dont seront défalqués CSG, CRDS et CASA.

Le gouvernement et LR se sont entendus pour feindre d'y remédier en prévoyant de comptabiliser les périodes de grossesse dans le calcul des « carrières longues », mais cela ne concerne que celles ayant cotisé au moins 5 trimestres avant 20 ans, soit environ 3 000 femmes chaque année (sur 26 millions de salariés).

Le gouvernement lui-même reconnaît que ses mesures ne corrigeraient pas l'inégalité, mais l'accentueraient.



CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE VIEILLESSE, 30 JANVIER 2023

Au total, la réforme des retraites conduit à un relèvement de l'âge moyen de départ à la retraite de 1 mois en moyenne pour la génération 1962 et de 6 mois pour la génération 1966. Cette hausse moyenne est plus marquée pour les femmes (+7 mois) que pour les hommes (+5 mois). Pour la génération 1972, elle s'élève à 7 mois en moyenne. (« Pour nos retraites », *legifrance.gouv.fr*, janvier 2023, p. 86)

De plus en plus de salariés subissent déjà la décote du montant de leur pension (6,5 % des demandeurs en 2004, 13,2 % en 2021). La pension de retraite du régime général baisse et l'âge réel du départ est retardé. Le nouveau projet aggraverait cette régression sociale.

Avec le projet de loi, la génération née entre le 1^{er} septembre et le 1^{er} décembre 1961 serait la première à devoir travailler un trimestre supplémentaire pour partir à la retraite à taux plein. 169 trimestres seront nécessaires contre 168 avant la réforme. La génération née en 1965 sera, quant à elle, la première à devoir cumuler 43 années de travail pour ne pas subir de décote sur le montant de sa pension.

Mais le gouvernement va-t-il imposer aux mercenaires de l'État bourgeois (policiers, militaires) de reculer de 2 ans aussi l'âge de départ ? En tout cas, il n'est pas question de remettre en cause les régimes spéciaux de fait qui leur confèrent le privilège de partir en retraite plus tôt que les prolétaires, y compris ceux du bâtiment ou de la pêche (des métiers plus dangereux, pourtant).

Les agents de la police nationale ont ainsi la possibilité de partir en retraite dès 52 ans... Pour une carrière complète, la retraite de tous les policiers est égale à 75 % de leur dernier traitement... Les gendarmes [et les autres militaires] ne sont pas obligés d'avoir atteint un âge minimum pour pouvoir faire liquider leur pension. Ils doivent seulement justifier d'une durée de services effectifs minimum. La durée exigée dépend de leur grade : 27 ans pour les officiers et 17 ans pour les militaires du rang et les sous-officiers. À défaut de remplir ces conditions, ils peuvent liquider leur pension militaire à compter de 52 ans. (*Capital*, 11 février 2016)

L'opposition bourgeoise embarrassée

Le projet de Macron-Borne-Dussopt répondant aux exigences du patronat, les parlementaires LR ne peuvent s'y opposer frontalement. D'autant que le parti présidentiel Renaissance n'ayant qu'une majorité relative, la loi ne passera pas sans le vote d'une partie d'entre eux. Afin de ne pas perdre la face, ils proposent des modifications à la marge, notamment sur un nombre très limité de carrières longues ne concernant que ceux ayant commencé à travailler entre 20 et 21 ans.

Le parti fascisant prétend à une opposition d'apparence plus directe. Hostile à la grève générale et même aux syndicats, il agite le hochet populiste du référendum qui n'a aucune chance de passer. Jamais, depuis 1958, une motion référendaire n'a abouti à un référendum. Pour le RN, elle a le mérite d'embarrasser le PS, le PCF et LFI. En effet, ceux-ci jouent avec EELV de la même diversion, accreditant ainsi le rôle d'opposant à Macron du RN.

Le groupe RN, a ensuite porté sa demande de référendum sur la réforme, tirée au sort par la présidence de l'Assemblée à la défaveur de celle de la Nupes. Ne pouvant compter sur le soutien des députés de gauche, refusant de voter de concert avec l'extrême droite, celle-ci a été rejetée à 272 contre et 101 pour, en l'absence des parlementaires de l'alliance de gauche dans l'Hémicycle. (Le Monde, 8 février)

Le RN prône officiellement un âge légal de départ à 62 ans soit le système actuel. Il reste plus soucieux des petits patrons que des ouvriers étrangers.

Il promet le droit de partir à 60 ans à ceux ayant cotisé 40 ans (160 trimestres) s'ils ont débuté avant 20 ans. Pour les autres, l'âge de départ à taux plein sera progressif de 62 à 67 ans selon leur âge d'entrée dans la vie active. Et dans le cas où ils n'ont pas cotisé 42 annuités, toutes les décotes resteraient en place. Il propose aussi un minimum vieillesse à 1 000 euros... donc moins que Macron ! Pour contrer le déficit de la Sécu, il réclame une politique nataliste et xénophobe.

Parmi les amendements déposés par le groupe RN sur le projet de loi de financement rectificative de la Sécurité sociale, qui porte la réforme des retraites, en vue de son examen en commission, cinq concernaient la politique familiale. Des reprises du programme présidentiel de Marine Le Pen, comme l'instauration d'une part fiscale pleine dès le deuxième enfant ou la création d'un prêt à taux zéro jusqu'à 100 000 euros pour le projet immobilier d'un jeune couple, le capital restant dû se transformant en don au troisième enfant. Un décalque d'une mesure appliquée en Hongrie par Viktor Orban, allié du RN, champion des politiques natalistes en Europe et organisateur d'un « sommet de la démographie » où s'affichaient, en 2021, Marion Maréchal et Éric Zemmour. (Le Monde, 3 février)

Les autres amendements du RN sont des exonérations supplémentaires de cotisations patronales. Autrement dit, un soutien supplémentaire au capital et le moyen de priver de ressources les pensions des salariés, même « français de souche ».

Tout parti bourgeois divise les travailleurs et sert les intérêts du capital national comme le démontre à nouveau en Italie Meloni et Fratelli d'Italia, qui promettaient d'abaisser l'âge de départ à 62 ans (contre 67 actuellement) et qui a tout bonnement abandonné cette promesse démagogique une fois au gouvernement.

Macron et Borne s'appuient sur le vote Macron du PS et du PCF, de la CFDT et de la CGT au second tour de l'élection présidentielle. Ils comptent sur la constitution de 1958 façonnée par et pour le général de Gaulle, préservée en 1981-1986 par le PS et le PCF quand ils avaient la majorité absolue des députés (et respectée par le chef de LFI quand il était ministre de 2000 à 2002).

Grève ensemble jusqu'au retrait !

Aucun révolutionnaire qui pèse ses paroles n'affirmera que par la grève générale la victoire était assurée. Mais ce n'est que dans cette voie qu'elle était possible. (Trotsky, « Critique du programme de l'IC », 1928, L'Internationale communiste après Lénine, t. 1, PUF, p. 241)

Retrait du projet de loi Macron-Borne-Dussopt ! Grève générale pour faire reculer le gouvernement !

Boycott de toute concertation ! Dirigeants syndicaux, sortez du Conseil d'orientation des retraites !

Augmentation des cotisations patronales ! Suppression des cotisations des salariés !

Abrogation des lois antérieures contre les retraites ! Retour aux 37,5 années de cotisation et à 60 ans d'âge de la retraite ! Indexation des pensions sur l'inflation !

Calcul du montant de la pension sur les 6 meilleurs mois pour tous ! Maintien des compensations pour les femmes et les travaux pénibles ! Taux de remplacement à 75 % pour les ouvriers et les employés ! Pas de pension au-dessous du Smic !

Intégration des régimes de retraite complémentaires au régime général ! Une seule caisse pour les salariés et uniquement les salariés, gérée par leurs seuls représentants !

Gouvernement des travailleurs pour garantir le droit à la retraite, le droit au travail, le droit au logement, le droit à la santé, le droit à l'instruction !

8 février 2023

Le réarmement de l'impérialisme français

Le 20 janvier, Macron présentait ses « vœux aux armées ». Il a annoncé devant un aréopage de galonnés de tout poil le montant de la future loi de programmation militaire pour la période 2024-2030. 413 milliards d'euros, un montant encore jamais atteint, un tiers de plus que la précédente loi couvrant 2019-2025 qui ne faisait, si l'on ose dire, que 300 milliards. Cette nouvelle loi de programmation porte donc le budget militaire annuel moyen à 59 milliards d'euros, soit exactement l'équivalent du budget 2023 de l'Éducation nationale. Mais, à tous ceux qui penseraient que cet argent serait mieux employé pour les hôpitaux ou les écoles, Macron répond par avance : « Il n'y a dans ce projet ni luxe, ni aise, ni confort. Il n'y a que le nécessaire ».

Macron se veut visionnaire pour le compte de l'impérialisme français : « Nous devons avoir une guerre d'avance... tirer les conséquences de ce que notre époque porte en germe ».

Il n'est pas le seul à trouver le militarisme français encore insuffisant. Voici ce qu'a déclaré à l'Assemblée un des nombreux députés LFI membres de la commission défense lors de la discussion du budget 2023 de l'armée :

Vous aviez promis une marche budgétaire de 3 milliards d'euros : le compte n'y est pas. Vous aviez promis une revalorisation de la rémunération des militaires : le compte n'y est pas davantage. Vous aviez promis une LPM à hauteur d'homme : le compte n'y est toujours pas. La marche se révèle une illusion budgétaire ; votre prétendue hausse est d'ores et déjà amputée de 10 % par la revalorisation du point d'indice, sans parler de l'inflation. (Bastien Lachaud, 27 octobre 2022)

La capitulation des partis ouvriers bourgeois (LFI, PS, PCF) devant les exigences de l'état-major, dont le poids retombe surtout sur les prolétaires et qui pourrait servir à écraser une menace de révolution, est totale. Elle s'explique par la même raison que leur hostilité à la grève

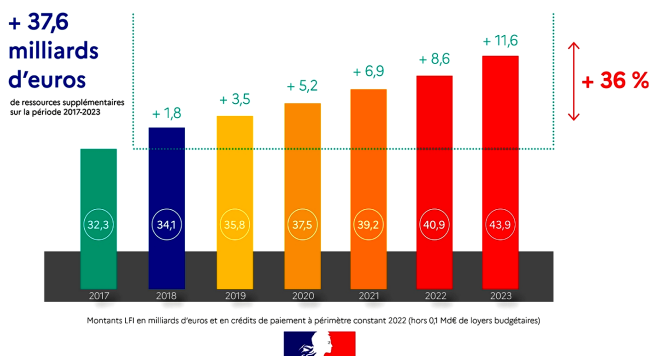
générale en défense des retraites : ne pas pénaliser la bourgeoisie nationale dans un monde où les rivalités s'exaspèrent.

Depuis l'arrivée de Macron au pouvoir en 2017, le budget des armées est en augmentation chaque année. « L'armée française n'avait jamais connu un effort aussi soutenu depuis quasiment la fin de la guerre d'Algérie », notent *Les Échos* le 27 septembre 2022. L'évolution des montants budgétaires militaires est éloquent. En 2019, le budget de la défense était de 35,9 milliards d'euros, il passe à 37,9 milliards en 2020, à 39,2 milliards en 2021, à 41 milliards en 2022 et enfin à 43,9 milliards pour 2023. « Au total, ces deux lois de programmation militaire auront donc conduit à un doublement des budgets de nos armées » s'est félicité Macron le 20 janvier.

Il est vrai que quand on parle armement, la moindre babiole coute les yeux de la tête. Un avion *Rafale*, « tout équipé, c'est une centaine de millions d'euros », selon le PDG de Dassault Aviation Eric Trappier (*Le Monde*, 29 janvier 2021). La loi de programmation militaire 2024-2030 prévoit l'acquisition de 30 exemplaires auxquels devront s'ajouter 12 autres pour remplacer ceux déjà en service mais vendus d'occasion à la Croatie, l'objectif étant de porter la flotte d'avions de chasse à 225 *Rafale*. Quant au char Leclerc, mis en service à partir de 1993, son prix unitaire était d'environ 16 millions d'euros en 2000. Les 4 régiments blindés de l'armée de terre en comptent 240 exemplaires.

Dès le 13 juin 2022, Macron avait déclaré au Salon international de la défense : « la France et l'Union européenne sont entrées dans une économie de guerre dans laquelle... nous allons durablement devoir nous organiser ». C'est que la guerre en Ukraine bouleverse brutalement tous les paramètres. Par exemple, les 20 000 obus tirés quotidiennement par la Russie sur le champ de bataille correspondent au total des obus de 155 commandés annuellement pour l'armée française. Pour l'industrie d'armement nationale, c'est une opportunité considérable qui s'ouvre. Ainsi, l'entreprise Nexeter qui fabrique les canons à longue portée Caesar est passée en janvier 2023 à une production de 6 unités mensuelles (à quelques 5 millions d'euros pièce) au lieu de 2 avant le déclenchement de la guerre en Ukraine.

L'État français livre gratuitement des armes à l'Ukraine en puisant dans ses stocks. Comme il est en grande partie remboursé par l'Union européenne, il peut ensuite se réapprovisionner en matériels neufs auprès de ses fournisseurs : des équipements individuels, gilets pare-balles, lunettes de visée nocturne,



munitions diverses, etc. mais aussi 18 canons Caesar, 6 canons TFR1 de 155 mm, 2 lance-roquettes et bientôt 14 chars AMX TRC et 2 systèmes Crotale de défense antiaérienne. A quoi s'ajoute une enveloppe de 200 millions mis à disposition de l'Ukraine pour que celle-ci puisse passer commande directement auprès des groupes capitalistes français d'armement. Le gouvernement met toutes ses forces pour gagner des marchés en Europe et renforcer ainsi la place de l'impérialisme français.

Dépenser beaucoup pour acheter ailleurs n'est pas une bonne idée... Nous avons besoin de renforcer une industrie et une base industrielle et technologique de défense européenne beaucoup plus forte et beaucoup plus exigeante. (Macron, 13 juin 2022)

Avec un succès très mitigé car il se heurte de plus en plus à l'impérialisme allemand qui entend recouvrer la puissance militaire correspondant à sa place de première puissance économique européenne.

Dans ces conditions, la construction d'une « défense européenne » largement assise sur l'industrie militaire française, dans deux domaines en particulier, le futur avion de combat et le futur char d'assaut, que Macron appelle régulièrement de ses vœux, a du plomb dans l'aile. Depuis deux ans, un sourd bras de fer oppose Dassault et les filières allemande et espagnole d'Airbus pour savoir qui va remporter la plus grosse part de la conception et de la fabrication du futur avion de combat européen baptisé SCAF. Maintes fois annoncé, l'accord est à chaque fois démenti par Dassault qui n'y trouve pas son compte. Au point que lors de l'examen du budget 2023, le Sénat a demandé au gouvernement « de donner des garanties sur la préservation d'un certain nombre d'intérêts stratégiques de la France » et d'envisager un plan B avec le financement d'études « destinées à établir les conditions de faisabilité d'un projet de chasseur de nouvelle génération financée par la France en dehors de toute coopération » tandis que le Bundestag de son côté adoptait dans le même temps une résolution exigeant du gouvernement allemand « une meilleure prise en compte des intérêts de l'industrie, tant pour le SCAF que dans le projet du futur char de combat MGCS ».

L'impérialisme français est peu à peu repoussé de certaines de ses positions en Afrique par d'autres impérialismes (russe, chinois et même américain). Après le renvoi des troupes françaises du Mali et du Burkina Faso, une réduction des forces engagées et un recentrage sur les points d'appui qui tiennent encore comme la Côte d'Ivoire ou le Niger se sont imposés.

Et l'État français est également inquiet pour toutes ses possessions outre-mer, en particulier celles se situant dans la zone indopacifique où l'impérialisme chinois est de plus en plus actif, « aux premières loges des possibles

confrontations de demain » selon Macron le 20 janvier. L'impérialisme français possède le deuxième espace maritime mondial en superficie, derrière les États-Unis mais bien devant l'Australie et la Russie, avec près de 11 millions de km² dont presque la moitié pour la Polynésie française, suivie par les Terres australes et antarctiques pour presque 2 millions de km², la Nouvelle-Calédonie pour 1,5 million de km² et l'île de La Passion-Clipperton avec 440 000 km² pour les zones principales hors de la Métropole. Cet espace maritime représente un enjeu de souveraineté à la fois militaire et économique considérable. Tout cela mérite bien la construction d'un nouveau porte-avions nucléaire qui devra à terme remplacer le Charles de Gaulle vieillissant et le maintien opérationnel de 15 frégates à l'horizon 2030. Toutefois, dans la même période, le tonnage de marine de guerre turque devrait progresser de 32 % et celui de la flotte chinoise de 138 %... La concurrence promet d'être rude.

Enfin, les efforts de l'impérialisme français pour tenir sa place sur le terrain militaire se doublent d'une offensive patriotique en particulier en direction de la jeunesse. L'idée a en effet été avancée de rendre le service national universel obligatoire. Pour le moment celui-ci fonctionne sur la base du volontariat. Mais le programme vanté par le site du gouvernement est sans ambiguïté. Il s'agit d'un endoctrinement aux *valeurs républicaines* qui ont cours dans l'armée française et qui ont accompagné aussi bien les massacres des communards que les guerres coloniales.

Le séjour de cohésion dure 2 semaines. Chaque journée a un programme bien défini. Elle commence par le lever des couleurs, rituel républicain pendant lequel on lève le drapeau français et on chante l'hymne national, « la Marseillaise ». (site snu.gouv.fr)

À mesure que sa situation devient plus difficile sur la scène internationale, la bourgeoisie française non seulement renforcera ses moyens militaires, mais aussi en appellera de plus en plus au chauvinisme. Les communistes rejettent fermement et le militarisme de la bourgeoisie et son idéologie mensongère.

Dans la question de la guerre, plus que dans toute autre question, la bourgeoisie et ses agents trompent le peuple par des abstractions, des formules générales, des phrases pathétiques : « neutralité », « sécurité collective », « armement pour la défense de la paix », « défense nationale », « lutte contre le fascisme », etc. (Trotsky, *Programme de transition*, 1938)

Il faut arracher le pouvoir aux bourgeoisies impérialistes, à commencer par la nôtre, avant qu'elles conduisent l'humanité à une nouvelle guerre mondiale.

18 février 2023

8 mars : femmes travailleuses, luttons pour mettre fin à la double exploitation !

Les travailleuses et les étudiantes d'Iran sont au premier rang de la lutte contre le régime des ayatollahs misogynes. Les étudiantes et les travailleuses d'Afghanistan résistent au régime taliban obscurantiste. Des femmes kurdes combattent les armes à la main les bandes islamo-fascistes de l'EI ainsi que l'armée turque envoyée par le gouvernement islamiste et ses supplétifs syriens issus d'Al-Qaïda. Les femmes de Pologne et des États-Unis se battent pour le droit à l'avortement dont les restrictions frappent particulièrement les chômeuses, les ouvrières, les employées. Partout, les travailleuses participent aux luttes collectives pour les salaires, contre la précarité, pour la réduction du temps de travail, le droit à la retraite...

Le patriarcat est un héritage des sociétés précapitalistes qui est ébranlé par l'extension mondiale du salariat. Mais, comme le chauvinisme et le racisme, le machisme peut servir le capital : il divise la classe ouvrière, il détourne la colère vers un bouc émissaire faible plutôt que vers le pouvoir des exploiteurs.

C'est pourquoi, au XXI^e siècle, alors qu'il est très difficile de trouver des territoires où internet n'arrive pas, il existe encore des inégalités juridiques par rapport aux hommes, des limitations à l'éducation, à la mobilité et à l'habillement des femmes, des mutilations génitales, l'interdiction de la contraception ou de l'avortement. Pour la même raison, alors que le capitalisme menace la planète, engendre crise sur crise économique, multiplie les guerres, partout, des forces réactionnaires (partis fascisants, prêtres de toutes les religions...) remettent en cause les acquis obtenus par les femmes au cours de plus d'un siècle et demi de luttes appuyées sur le mouvement ouvrier.

La décadence capitaliste a même créé un marché structuré (légal !) pour la fabrication, la vente et l'achat d'enfants, de sorte que dans les pays qui l'autorisent (États-Unis, Mexique, Russie, Ukraine) des entreprises capitalistes gèrent des « fermes » de femmes pauvres qui donnent naissance à des enfants pour les familles riches qui n'en ont pas.



Iran, 21 SEPTEMBRE 2022

Le féminisme bourgeois et petit-bourgeois prêche l'unité de toutes les femmes face à tous les hommes, ignorant les différences de classe. Une aile converge avec la réaction cléricale en matière de censure. Ce féminisme condamne la prostitution sans en voir les racines économiques et sociales et il ne se bat pas pour abolir les conditions qui l'engendrent. Comme si nos vies étaient étrangères aux classes sociales qui composent la société et comme si nous, femmes travailleuses, n'avions pas des intérêts opposés à ceux des femmes bourgeoises qui tirent leurs revenus de l'exploitation des travailleurs des campagnes ou des villes et qui se font servir par des travailleurs domestiques (majoritairement femmes).

Que les femmes restent en minorité dans les positions hiérarchiques, surtout dans les sommets des groupes capitalistes et de leurs États, est un signe de l'oppression spécifique. Mais le sexe des actionnaires et des patrons ne change rien au sort de la majorité des femmes. Mary Barra (PDG de GM), Carol Tomé (PDG d'UPS), Lisa Su (PDG d'AMD), Joey Wat (PDG de Yum China), Marta Ortega (présidente d'Inditex), Gülsüm Azeri (PDG de la filiale turque d'OMV en Turquie), Catherine MacGregor (DG d'Engie), Gerda Holzinger-Burgstaller (PDG d'Erste Bank)... nous exploitent tout autant que les manageurs hommes.

De même, le genre des dirigeants politiques ne change rien au sort de la majorité des femmes. Les cheffes de partis xénophobes comme Le Pen (RN France), les cheffes d'États bourgeois comme Draupadi Murmu (présidente de l'Inde) ou comme Margrethe d'Oldenbourg (reine du Danemark), les membres de gouvernements bourgeois comme Yolanda Díaz Pérez (ministre du travail en Espagne), Ursula von der Leyen (présidente de la Commission européenne), Kamala Harris (vice-présidente des États-Unis), Éth Borne (première ministre de France), Giorgia Meloni (présidente du conseil en Italie), Sheikh Hasina (première ministre du Bangladesh)... font la même



AFGHANISTAN, 26 MARS 2022

chose que leurs équivalents masculins.

Le socialisme réactionnaire (dont Proudhon) soutenait que la place des femmes était au foyer et s'opposait à leur droit de vote. La bureaucratie des syndicats de métier s'opposait au travail des femmes. Aujourd'hui, les réformistes s'adaptent au féminisme bourgeois et petit-bourgeois et adoptent généralement la « politique identitaire » du Parti démocrate américain, c'est-à-dire séparent sur le terrain les différents opprimés, les isolent de la classe ouvrière. Leur « intersectionnalité » se réduit en fait à appeler à voter pour eux et à faire confiance à l'État bourgeois. La politique identitaire et l'intersectionnalité affaiblissent toutes les luttes.

Par contre, le communisme révolutionnaire (Marx, Engels, Dmitrieff, Bebel, Zetkin, Lénine, Kollontaï...) s'est toujours prononcé pour l'égalité totale et contre la double oppression (comme travailleuse des campagnes ou des villes, comme fournissant l'essentiel du travail domestique).

Toute résistance des opprimées est justifiée, mais les luttes sociales d'ampleur (années 1970 dans le monde entier) et les révolutions prolétariennes (Commune de Paris, 1871 ; révolution russe, 1917 ; révolution espagnole, 1936 ; révolution chinoise, 1949...) ont fait plus avancer la cause des femmes que les bombes des suffragettes. Parce que nous ne mettrons définitivement fin à notre oppression et à notre exploitation qu'en menant la lutte de classe contre le capital, en luttant pour une société dont les fondements économiques ne sont pas le profit de quelques propriétaires des moyens de production et l'exploitation d'une classe par une autre.

Égalité juridique totale des femmes dans tous les pays.

Répartition du travail entre toutes et tous, par la réduction du temps de travail sans baisse des salaires, jusqu'à l'élimination du chômage. Fin des emplois précaires. Égalité salariale complète entre les hommes et les femmes.

Récupération automatique du pouvoir d'achat perdu en raison de l'inflation. Des salaires, des prestations sociales et des pensions de retraites permettant de vivre décemment.

Pour les travailleurs des deux sexes, des services publics en quantité suffisante, gratuits et de qualité, permettant d'assurer les trajets domicile-travail, la garde des enfants, les soins aux malades et aux personnes dépendantes.

Logement décent pour toutes les travailleuses, tous les travailleurs.

Élimination immédiate de toute religion dans les écoles. Système scolaire unique, public, laïc, gratuit et mixte. Éducation sexuelle scientifique basée sur l'amour, la liberté sexuelle et le consentement des partenaires, quelle que soit l'orientation sexuelle.

Suppression de tout financement direct ou indirect des différentes religions.

Interdiction de toute mutilation génitale. Contraception et avortement libres et gratuits pris en charge par le système de santé publique. Système de santé universel, gratuit et laïc. Prise en compte et traitement médical adéquat des pathologies et maladies spécifiquement féminines. Gratuité des protections périodiques.

Interdiction et pénalisation du proxénétisme. Interdiction de la gestation pour autrui (mères porteuses).

Liberté pour les travailleuses et les travailleurs, les réfugiées et les réfugiés, les jeunes en formation de franchir librement et en toute sécurité les frontières.

Fin de la justice sexiste et des lynchages médiatiques en tout genre. Épuration de tous les juges réactionnaires. Pour un véritable système judiciaire démocratique et non sexiste dans lequel les juges peuvent être élus et révoqués par les conseils des travailleurs. Pour l'autodéfense des femmes contre la violence sexiste.

Pour un gouvernement des travailleuses et des travailleurs vers une société sans classe, sans exploitation, sans oppression. Pour le socialisme international.

8 mars 2023

Collectif révolution permanente
(Autriche, Espagne, France, Turquie)

Denis
Les marxistes et
l'émancipation
des femmes



1976



Abonnement : pour 5 numéros de *Révolution communiste* envoyer 14 euros (ou plus en mentionnant « soutien ») à l'ordre de ARTP à l'adresse postale :

ARTP / AGECA service BP
177 rue de Charonne / 75011 PARIS FRANCE

NOM Prénom

Adresse

Code postal Ville..... Pays.....

Adresse électronique@.....

Les deux NPA, l'intersyndicale et la grève générale

L'explosion du NPA

À l'occasion de son 5^e congrès, le NPA a subi une crise dévastatrice. Un des courants, CLAIRE, a rejoint LFI avant même le congrès. Le 11 décembre 2022, malgré un vote majoritaire des délégués pour un seul NPA, l'appareil autour de Besancenot et Poutou (à la tête du courant B, 48,5 % des voix) a abandonné la salle à ceux qui freinaient ses ambitions réformistes de rapprochement avec la Nupes et qu'il appelle aimablement « les sectes ». Il a emporté le journal, le local parisien, la librairie, l'imprimerie, la trésorerie. Les fractions Anticapitaliste & révolution (AC), Convergences révolutionnaires (CR) et Démocratie & révolution (DR), unies dans le courant C, 45,3 % des voix, se sont retrouvées sans autre ciment que « *maintenir le NPA* ». Une perspective peu exaltante.

Faut-il maintenir le NPA ? Sa fondation en 2009 n'a pas constitué un pas en avant (vers la révolution), mais un pas en arrière (vers le réformisme). En fait, contrairement aux pronostics des liquidateurs de la LCR, le PCF a survécu, le PdG (aujourd'hui LFI) a rompu avec le PS, et tous les partis sociaux-chauvins (Génération, PS, PCF, LFI) ont formé un front populaire avec EELV, la Nupes. Ces soubresauts du réformisme ont engendré des départs successifs du NPA, au profit du PCF et surtout de LFI, si bien qu'il a rapidement compté moins de membres que l'ex-LCR.

Puis, en 2021, RP a quitté le NPA sans divergence sérieuse sous le prétexte de présenter la candidature (factice) de Kazib, ajoutant une organisation « trotskyste » de plus aux adjoints des bureaucraties syndicales, comme s'il n'y en avait pas assez avec LO, le NPA, le POID, le POI, Révolution, la GR, etc.

Une lutte interne peut être positive, si elle permet de préciser des choix stratégiques. Aujourd'hui, tout militant révolutionnaire, dans tout pays, peut s'instruire en lisant *Contre le courant* (1914-1917) de Lénine et Zinoviev, *La Crise de la social-démocratie* (1915) de Luxemburg, *L'Internationale communiste après Lénine* (1928), *Comment vaincre le fascisme* (1930-1935) et *Défense du marxisme* (1939-1940) de Trotsky. Mais les scissions qui ont déchiré le NPA depuis 2009 n'ont rien produit de tel, parce qu'aucune fraction n'a défendu le bolchevisme.

Comme auparavant Ensemble, le POI, Révolution, la GR et la CLAIRE, le NPA-B, libéré de la force de rappel de ses minorités, va être soumis plus que jamais à la force d'attraction de LFI, sauf si le mouvement parlementariste et chauvin de Mélenchon éclate lui-même. Pour sa part, le NPA-C va être écartelé entre le mouvementisme d'AC (un legs du SUQI qu'il partage avec RP et le NPA-B) et l'économisme de DR et CR (qu'ils ont hérité de VO-LO).

Comme il y a aujourd'hui, outre RP, deux NPA qui se disputent un héritage douteux, ce sont donc deux meetings différents qui se sont tenus à la Bellevilloise à Paris, le 17 janvier pour le NPA pro-Nupes, puis le 8 février pour le NPA anti-Nupes. Les grands événements permettent de mesurer les organisations. Or, face à la nouvelle mesure contre le droit à la retraite, le trait commun des meetings de RP et des NPA est « la reconductible ».

Le meeting du NPA pro-NUPES évoque vaguement la grève générale mais s'aligne sur les bureaucraties syndicales qui l'empêchent

Le 17 janvier, le NPA-B appelle à constituer « une gauche unitaire et anticapitaliste ». Devant plus de 400 participants, Besancenot demande à chacun de se transformer en « militant de la grève générale » vue comme une perspective lointaine. Mais il ne demande jamais aux chefs de l'intersyndicale de faire de même. Pourtant, l'unité doit se faire de la base au sommet, non ? Aucune mention du socialisme, de la révolution sociale, de la dictature du prolétariat, ni même d'un gouvernement des travailleurs. Le tract du 24 janvier se contentait d'ailleurs d'une formule embrouillée : « donner confiance pour aller vers la construction d'une alternative politique en rupture avec Macron et son monde ». Voilà de quoi rassurer les médias, EELV, LFI et les chefs syndicaux sur le contenu de « la gauche unitaire et anticapitaliste ».

L'intervenant suivant, Fabien Villedieu, est justement un dirigeant syndical de Sud Rail. Il approuve l'intersyndicale : « Le 19, il faut que nous soyons un raz-de-marée » pour que cela devienne « le début de quelque chose qui permette d'avoir enfin une victoire ». Aucun appel à la grève générale jusqu'au retrait.

À sa suite, la députée LFI, Rachel Kéké prend la parole pour défendre son mandat parlementaire et demande à l'État « des moyens pour les associations » tout en appelant à descendre dans la rue « le 19 et le 21 ».

Pour conclure, Philippe Poutou se félicite d'avoir « 12 logos de l'intersyndicale, c'est chouette, on part sur des bases un peu meilleures ». Il reconnaît que les stratégies mises en place sont les mêmes qui ont conduit aux défaites précédentes. Mais que faire pour ne pas recommencer 2003, 2010, 2016, 2019-2020, pour battre Macron, pour déborder le dispositif parlementaire de la Nupes (référendum comme le RN, amendements à un projet inamendable) et celui des bureaucraties syndicales (qui en siégeant au COR ont préparé le terrain, qui ont accepté de discuter du projet réactionnaire de Macron et Borne et qui maintenant dissipent la combattivité en grèves reconductibles et en journées d'action) ?

En fait, rien : « Il ne s'agit pas d'être méchant avec la CGT ou la CFDT ». Ce n'est pas une question d'être

« gentil » ou « méchant »; contrairement aux Poutou, Arthaud, Kazib... il faut dire la vérité sur la « gauche » et sur l'intersyndicale.

La bourgeoisie donne ses ordres à la petite bourgeoisie et cette dernière trompe les travailleurs... Pour tous ces premiers ministres, ministres, maires, députés et dirigeants syndicaux, la révolution socialiste signifierait l'explosion de leurs privilèges. Ces chiens de garde du capital sont les ennemis acharnés de la révolution émancipatrice du prolétariat. (Trotsky, « Qu'est-ce que le centrisme ? », 28 mai 1930, La Vérité, 27 juin 1930)

Poutou évoque alors le congrès de décembre en indiquant avoir « réglé le problème interne » pour « faire autrement ». C'est-à-dire ? Poutou en appelle à une « gauche de combat » pour « redistribuer les richesses ». Il saupoudre le tout « de socialisation » et d'« auto-gestion » et le tour est joué. La conclusion ? « Dans l'immédiat, c'est le 19, le 21 et tout ce qui est autour ». Bref, ne fâchons pas « les copains » de l'appareil de SUD, de la FSU ou de la CGT.

Les centristes ont beau bavarder sur les masses, c'est toujours sur l'appareil réformiste qu'ils s'orientent. (Trotsky, « Pour les comités d'action, pas le front populaire », 26 novembre 1935, Contre le Front populaire, GMI, p. 54)

Le meeting du NPA anti-Nupes s'affiche pour la grève générale mais diffère le combat

Le 8 février, les mêmes drapeaux et logos sont sortis par le bloc du NPA-C devant plus de 400 personnes. Par contre, après 8 semaines d'existence, toujours pas de journal en papier (le seul vendu est celui d'une de ses composantes, CR). Une affiche reprend même le mot d'ordre entendu dans plusieurs cortèges de jeunes : « Grève générale ! ». En toute logique, soutenir la grève générale s'oppose au sabotage organisé par les directions syndicales (pétition bidon, journées d'action, appel de Berger et Martinez à ce que l'Assemblée nationale se prononce sur le projet du gouvernement, etc.). Mais les dirigeants du NPA anti-Nupes sont-ils conséquents ?

Ken, responsable syndical chez PSA, ouvre la réunion sans jamais employer l'expression « grève générale », et encore moins analyser le rôle de « l'intersyndicale ». Elle n'est l'objet d'aucune critique. Après tout, les premières journées d'action étaient « trois marées humaines ». Il renvoie l'issue de la lutte à la seule combattivité de la base et enjoint, en fait, de respecter le dispositif décrété par les bureaucrates.

Si les grèves se multiplient et se généralisent, si elles deviennent trop couteuses pour le patronat, celui-ci ordonnera à Macron de mettre son projet à la poubelle. Alors à samedi prochain dans la rue.

Une représentante du NPA-Jeunes obtient un succès en rappelant que Marx et son gendre Paul Lafargue voyaient

dans le communisme le « droit à la paresse ». À juste titre, elle dénonce la loi anti-immigrés de Macron-Darmanin et le fascisme. Vraiment dommage de ne pas indiquer que l'autodéfense des travailleurs est une mesure urgente et nécessaire pour faire face à la police et aux nazillons. Dans l'élan, elle met en cause LFI et les chefs syndicaux.

Avant même de mettre en place sa réforme, alors que les syndicats négociaient et, attentistes, n'appelaient à rien, alors que la FI déposait au moins sa dixième motion de censure à l'Assemblée, le gouvernement se préparait à l'affrontement. À la jeunesse révoltée de faire de même, à la classe ouvrière dans son ensemble de faire de même.

Mais comment « affronter » le gouvernement ? Elle ne dit pas un mot de la grève générale qui serait le moyen pour la classe ouvrière appuyée par une partie de la jeunesse en formation, non seulement de balayer le projet de loi contre les retraites mais aussi celui contre les immigrés.

À sa suite, Armelle, responsable syndicale dans l'enseignement primaire, prétend qu'il faut utiliser les « journées d'action » tout en restant muette sur la grève générale.

Eh bien, prenons-les au mot mais pas pour continuer sur cette lancée « saute-moutons ». Allons-y le 7 mars, partons enfin tous et toutes ensemble sans reprendre et on aura une occasion inespérée car le lendemain du 7, il y a le 8 mars.

Et après le 8 ? Telle est l'impasse commune aux deux NPA, à LO, à RP et compagnie : ils collent au calendrier de « l'intersyndicale » qui elle-même respecte le calendrier du gouvernement.

Gaël Quirante, responsable syndical à la Poste, éprouve de la nostalgie pour les grèves reconductibles décrétées par les chefs syndicaux CFDT-UNSA-CGT-SUD à la SNCF en 2019 : « Par rapport à 2019, où est cet appel à la grève reconductible avec un point de départ bien tracé bien comme on l'aime ? ».

Il amalgame soigneusement la grève générale (redoutée par tous les bureaucrates) et les grèves reconductibles (encouragées par les dirigeants de la CGT et de SUD).

Même dans les sommets des directions syndicales, ils sont un peu obligés d'en discuter. Comme en 2019, ce qui a permis de remporter la manche d'imposer le rapport de force c'est la question de la grève reconductible, c'est la reconduction de la grève, c'est la perspective de généraliser la grève, la perspective de la grève générale.

Martinez a dit le 11 février : « La question de la reconduction ne se décide pas au niveau des confédérations syndicales mais dans les entreprises et les services ».

Ceux qui, comme Berger et Martinez, veulent « faire des propositions » au gouvernement Macron-Borne, ceux qui appellent, comme Martinez, à des grèves reconductibles entreprise par entreprise s'opposent à la grève générale.

En enlevant à la grève son programme politique, les réformistes sapent la volonté révolutionnaire du prolétariat, mènent le mouvement dans une impasse et ainsi obligent les différentes catégories ouvrières à des combats isolés. (Trotsky, « Préface à l'édition française », 6 mai 1926, *Où va l'Angleterre ?*, Anthropolos, p. 12)

Quirante invite « tous ceux qui veulent discuter de la grève reconductible » à « en discuter dans les semaines qui viennent ». En général, « construire » prend du temps. La « généralisation » des « grèves reconductibles » ne serait qu'une « perspective ». On comprend bien qu'elle n'est pas pour maintenant, elle n'est pas urgente. À quoi sert ce délai ? Pendant ce temps, le projet de loi est examiné au parlement. Sans grève générale maintenant, il deviendra une loi de la république bourgeoise qui s'appliquera contre les ouvriers et les employés.

Pour finir, un responsable syndical de la SNCF, Damien, évoque une seule fois la grève générale : « La grève générale, c'est le meilleur moyen d'aller chercher l'argent là où il coule à flots, dans les caisses du patronat ». La grève générale, un moyen pour une politique réformiste, une astuce pour redistribuer les richesses ? Non, c'est la manifestation de la force du prolétariat, le premier pas de la révolution qui permettra de faire passer la société des mains de la minorité des exploités à la majorité des producteurs.

La grève de masse n'est pas un moyen ingénieux inventé pour renforcer l'effet de la lutte prolétarienne, mais elle est le mouvement même de la masse prolétarienne, la force de manifestation de la lutte prolétarienne au cours de la révolution. (Luxemburg, *Grève de masse, parti et syndicat*, 1906, *Œuvres*, Maspero, t. 1, p. 128)

Même en temps de paix, alors que la situation n'est pas révolutionnaire, la lutte de masse menée par les ouvriers contre les capitalistes, par exemple la grève de masse, provoque des deux côtés une exaspération farouche, une lutte d'âpreté passionnée. (Lénine, « La Révolution prolétarienne et le renégat Kautsky », 1918, *Œuvres*, Progrès, t. 28, p. 272)

La grève générale, comme le sait tout marxiste, est un des moyens de lutte les plus révolutionnaires. La grève générale ne se trouve possible que lorsque la lutte des classes s'élève au-dessus de toutes les exigences particulières et corporatives, s'étend à travers tous les compartiments des professions et des quartiers, efface les frontières entre les syndicats et les

partis, entre la légalité et l'illégalité et mobilise la majorité du prolétariat, en l'opposant activement à la bourgeoisie et à l'État. Au-dessus de la grève générale, il ne peut y avoir que l'insurrection armée. Toute l'histoire du mouvement ouvrier témoigne que toute grève générale, quels que soient les mots d'ordre sous lesquels elle soit apparue, a une tendance interne à se transformer en conflit révolutionnaire déclaré, en lutte directe pour le pouvoir. (Trotsky, « Encore une fois, où va la France ? », mars 1935, *Contre le Front populaire*, GMI, p. 24)

Quelle est la véritable ligne du NPA anti Nupes, l'affiche du meeting destinée aux jeunes qui aspirent à la révolution ? Ou le tract diffusé au même moment dans les entreprises qui s'aligne sur « l'intersyndicale » ?

Nous devons nous réunir, pour décider collectivement de nos revendications, de la construction de la grève, pour améliorer le rapport de force en notre faveur. (NPA-C, 5 février)

C'est la capitulation, analogue à celle de l'autre NPA et de LO, devant les agents de la bourgeoisie au sein du mouvement ouvrier.

La grève générale, c'est pour maintenant !

Il faut dire clairement que la grève générale est à l'ordre du jour, que c'est la grève des travailleurs de toutes les branches, ensemble, jusqu'au retrait, appuyée sur la jeunesse en formation. Dans ce cadre, les assemblées générales décideront du mode de grève, de l'autodéfense, éliront des comités de grève et les centraliseront. Pour imposer la grève générale, il faut affronter partout les chefs de « l'intersyndicale », dans les sections syndicales, dans les assemblées générales qu'ils rechignent à convoquer.

Si les capitalistes ne tiennent pas en main les syndicats par l'intermédiaire des chefs qui font la politique des capitalistes, toute la machine du capitalisme s'écroulera. (Lénine, « Discours au congrès des ouvriers de la confection », 6 février 1921, *Œuvres*, Progrès, t. 32, p. 119)

Si le NPA anti-Nupes prend au sérieux sa propre affiche, alors il faut répondre positivement à la proposition du Groupe marxiste internationaliste d'agir en commun, tout de suite, pour la grève générale.

En formant des comités d'action pour les assemblées générales et pour la grève générale, nous pouvons aider notre classe à gagner.

Les sections de la 4^e Internationale doivent créer dans tous les cas où c'est possible des organisations de combat autonomes qui répondent aux tâches de la lutte des masses contre la société bourgeoise, sans s'arrêter, si c'est nécessaire, à la rupture ouverte

contre l'appareil conservateur des syndicats. S'il est criminel de tourner le dos aux organisations de masse pour se contenter de fictions sectaires, il n'est pas moins criminel de tolérer passivement la subordination du mouvement révolutionnaire des masses au contrôle de cliques bureaucratiques. (Trotsky, L'Agonie du capitalisme et les tâches de la 4^e Internationale, 1938, GMI, p. 11-12)

15 février 2023



Lettre du Groupe marxiste internationaliste au NPA Jeunes et au NPA anti-Nupes, 12 février

Chères camarades, chers camarades,

Le 31 janvier, à l'issue de la manifestation à Lyon, s'est tenue à la Bourse du travail une assemblée générale de l'enseignement supérieur. Cette assemblée a adopté la motion que des militants de notre organisation avaient présentée [voir page 3 de ce bulletin]. Plusieurs militants jeunes du NPA présents à cette AG ont soutenu et voté cette motion.

Une bataille décisive est en effet engagée : ou la classe ouvrière parviendra à imposer la grève générale pour vaincre, ou les bureaucrates qui dirigent l'intersyndicale et les partis réformistes qui gesticulent à l'Assemblée nationale réussiront une fois encore à dévoyer et à épuiser la combativité jusqu'à la défaite. En effet, après la 4^e journée d'action du samedi 11 février, les chefs syndicaux ont confirmé qu'ils décrétaient deux nouvelles journées d'action, le 16 février et le 7 mars. Ils parlent de « durcir le mouvement » et de « mettre le pays à l'arrêt le 7 mars », mais Laurent Berger s'empresse de préciser : « *On n'est pas dans la logique de la grève reconductible, ce n'est pas un appel à la grève générale* » tandis que Philippe Martinez déclare : « *La question de la reconduction ne se décide pas au niveau des confédérations syndicales mais dans les entreprises et les services* ».

Ainsi, il apparaît clairement que les grèves reconductibles, tant vantées par certains, ne sont pas le chemin vers la grève générale. En fait, elles sont le complément indispensable aux journées d'action des bureaucrates pour isoler et épuiser les secteurs les plus combattifs, comme ils l'ont déjà fait en 2010 ou en 2019 à la RATP et à la SNCF. L'intersyndicale de la RATP appelle à une grève reconductible à partir du 7 mars. La CGT des cheminots veut « mettre en débat sur chaque chantier et dans chaque entreprise ferroviaire de la branche le lancement d'une grève reconductible à compter du 7 mars ». Mais la « reconductible » chaque matin, site par site, les cheminots en ont déjà fait l'expérience, ce n'est pas la grève générale, ce n'est pas le mot d'ordre de grève générale jusqu'au retrait que devraient lancer tous les syndicats pour rassembler toute la force de la classe ouvrière, c'est le morcèlement, c'est chacun sa grève.

Le combat pour imposer la grève générale doit s'organiser. Nous proposons la création de comités d'action pour la grève générale dans les usines, les facultés, les bureaux, de les coordonner pour qu'ils prennent toutes les initiatives dans les manifestations, les assemblées générales, auprès des sections syndicales, pour imposer partout la tenue des assemblées générales, des assemblées générales interprofessionnelles dont les bureaucrates ne veulent pas, pour imposer le seul mot d'ordre qui puisse emporter la victoire : Grève générale jusqu'au retrait total !

À notre connaissance, vous êtes la seule organisation, avec le GMI, à défendre ouvertement aujourd'hui le mot d'ordre de grève générale pendant que d'autres s'ingénient à éviter d'en parler et collent plus ou moins étroitement aux initiatives des bureaucrates, notamment en faisant mine de croire que la grève reconductible serait la même chose que la grève générale.

Des gens qui ne veulent pas la grève générale doivent inéluctablement faire tous leurs efforts en vue de maintenir la grève dans le cadre d'une semi-grève semi-politique, c'est-à-dire la priver de sa force. (Trotsky, 6 mai 1926)

C'est pourquoi nous sommes prêts à joindre nos efforts aux vôtres pour que ce combat aboutisse, pour que le projet de loi réactionnaire soit retiré, pour que la classe ouvrière remporte enfin une grande victoire après tant de défaites, pour que la voie soit ouverte à toutes les revendications, à la perspective d'un gouvernement ouvrier. Il y a urgence ! Avec notre salut communiste révolutionnaire,

[cette lettre est restée sans réponse]

Grèves au Royaume-Uni



Depuis l'été, les travailleurs poursuivent une lutte pour sauver leur salaire réel [voir *Révolution communiste* n° 52]. Ce mouvement, avec 3 millions de jours de grève de juin à janvier, est le plus important depuis la grève des mineurs dont la défaite en 1984-1985 avait fait reculer durablement la classe ouvrière. Il se heurte au gouvernement du Parti conservateur et pose la question de la grève générale.

Les travailleurs britanniques luttent contre l'inflation galopante

L'inflation a atteint un pic en octobre 2022 (11,1 %, un record depuis 40 ans) telle qu'elle est mesurée par l'indice des prix à la consommation du Bureau des statistiques nationales (ONS). Depuis, elle ralentit légèrement mais s'élève encore à 10,1 % sur un an. Autrement dit, l'inflation continue à pénaliser des revenus qui étaient déjà amputés antérieurement. Selon la confédération des syndicats (Trades Union Congress, TUC), les salariés ont perdu en moyenne et en valeur réelle 20 000 livres sterling (environ 23 230 euros) entre 2008 et 2021.

L'inflation a plongé des millions de travailleurs dans la misère et appauvri plusieurs millions d'autres. Selon un sondage du syndicat enseignant NASUWT, 72 % de ses membres ont dû restreindre leurs dépenses pour se nourrir. Face à une telle baisse du niveau de vie et aux conditions de travail dégradées, les directions syndicales multiplient de simples journées d'action.

Les lois antigrèves de Thatcher, qui n'ont jamais été abolies par les gouvernements ultérieurs du Parti travailliste, obligent à déclarer la grève à l'avance et à la soumettre à un vote. Les grèves de solidarité sont interdites. Les grèves sauvages sont prohibées puisque seul un syndicat peut lancer une grève légale. Ce dispositif a été renforcé par le Trade Union Act de 2016 qui impose aux syndicats une consultation de leurs adhérents par voie postale avant toute action. Celle-ci n'est reconnue légale qu'avec un minimum de 50 % de réponses favorables.

Il y a une seule centrale (TUC), mais les syndicats qui y sont affiliés se font souvent concurrence. Fin no-

vembre, une grève de 48 h est menée par les 115 000 postiers du syndicat CWU à Royal Mail, accompagnés de 70 000 salariés des établissements de l'enseignement supérieur britannique et de 50 000 enseignants en Ecosse. Dix autres journées de grèves ont eu lieu en décembre.

De son côté, le syndicat RMT a appelé ses 40 000 membres du Network Rail et des sociétés d'exploitation ferroviaire (TOC) à une série de 8 journées d'action entre le 13 décembre et le 7 janvier. Ils sont rejoints par les milliers de membres d'ASLEF pour leur 5^e grève de l'année. Les bagagistes de l'aéroport d'Heathrow, les agents de la sécurité d'Eurostar, les personnels d'autoroute du Grand Londres et du sud de l'Angleterre et les douaniers de Gatwick font grève le 24 décembre.

Le 9 novembre, les travailleurs de la santé (300 000) dont 110 000 infirmières, syndiqués au RCN, suivent deux jours de grève, les 15 et 20 décembre. Une première depuis 106 ans dans l'histoire de ce syndicat. Avec une baisse de 20 % du salaire des infirmières depuis 2010, les 4 % d'augmentation sur un an proposés par Rishi Sunak, le premier ministre, constituent plus exactement une réduction des salaires en termes réels des travailleurs du National Health Service (NHS, le réseau gratuit des hôpitaux publics).

Le gouvernement adopte une nouvelle loi anti-grèves

Le Parti conservateur actuellement au pouvoir est le principal parti de la bourgeoisie, il a pour principaux rivaux le Parti libéral-démocrate et le SNP nationaliste écossais. Le Parti travailliste (LP) est issu historiquement des syndicats mais son programme a toujours été bourgeois et son appareil, incarné depuis 2020 par Keir Starmer (qui dans sa jeunesse était pabliste, comme les fondateurs du NPA), est tout aussi vendu à la classe dominante que la bureaucratie syndicale.

Les gouvernements du Parti conservateur ont réduit au fil des ans la fiscalité des riches et étranglé l'enseignement public comme la santé publique. Ils sont hostiles aux augmentations de salaire pour ne pas pénaliser le profit des grands capitalistes qu'ils représentent, et aux syndicats, aussi approuvés soient-ils.

L'exigence de Sunak pour le NHS, ce sont des efforts pour plus de productivité exigés des travailleurs déjà épuisés par le manque de moyens. Cette situation est aggravée par un sous-financement du système public de santé depuis plusieurs années. En 2021, 27 000 infirmières et 20 000 sages-femmes ont quitté le secteur public à cause de rémunérations insuffisantes. À cela s'ajoutent, pour les mêmes raisons, les difficultés de recrutement, soit 47 000 postes de soignants non pour-

vus au sein du NHS, sur un total de 133 400 postes, rien qu'en Angleterre. Ce manque de personnels fait que, dans tout le Royaume-Uni, plus de 7 millions de patients attendent de recevoir leur traitement dans les hôpitaux.

Dans ce contexte, Sunak a décidé une nouvelle restriction au droit de grève, la *Strikes Minimum Service Levels Bill* qui instaure un service minimum dans la santé, l'éducation, les transports et les secours. Un gréviste pourrait ainsi être réquisitionné, voire licencié s'il refuse, et les syndicats seraient passibles d'amendes.

Le texte, adopté le 30 janvier à la Chambre des communes en dernière lecture, applicable dès cet été, s'étend aux douanes et à l'énergie nucléaire. Il couvre un total de plus de 5 millions de travailleurs. Il prévoit que les employeurs puissent définir le nombre de salariés devant rester à leur poste même en cas de grève, sous peine de poursuite judiciaires.

La nouvelle loi ne permet pas « seulement » de licencier un travailleur qui défie un ordre de travailler. Elle permet le licenciement massif de tous les travailleurs impliqués dans une action de grève s'il est considéré qu'un syndicat n'a pas pris de « mesures raisonnables » pour s'assurer que les travailleurs spécifiés respectent les avis de travail.

Au même moment, la presse a révélé que le président du Parti conservateur, Nadhim Zahawi, avait fraudé le fisc.

Les dirigeants des syndicats ont déclaré qu'ils n'engageraient que des actions juridiques pour s'opposer à la nouvelle loi. Pour toute opposition, une journée de manifestation dite « journée nationale pour le droit de grève » a été convoquée le 1^{er} février par la direction confédérale. Ni le TUC, ni aucun de ses 48 syndicats affiliés n'organise de grève pour le combattre. Le secrétaire général du TUC, Paul Nowak, s'est engagé à ce que les syndicats respectent les dispositions de la loi une fois adoptée, en attendant qu'un futur gouvernement travailliste l'abroge.

Le chef du Parti travailliste répond que, oui, il faudra la revoir, mais que ce n'est pas si important, puisqu'elle ne marchera pas (!).

Lors de la réunion du TUC, la secrétaire générale du RCN, Pat Cullen, « a clairement exprimé son opposition à une action coordonnée de différents syndicats et a déclaré que le RCN ne se joindrait pas à une telle initiative » (*The Guardian*). Cullen a montré son mépris pour la revendication des infirmières en déclarant que le RCN serait prêt à « couper la poire en deux » en acceptant une augmentation de 10 %. Malgré cette reculade humiliante, le RCN n'a pas reçu de réponse favorable du gouvernement.

Courtney de la NEU (National Education Union) appelle les enseignants d'Angleterre et du Pays de Galles à une nouvelle journée d'action le 15 mars. En Ecosse, le syndicat EIS décrète une journée d'action le 28 février, une autre le 1^{er} mars, puis des grèves tournantes du 13 mars au 21 avril.

Les travailleurs ne désarment pas mais butent sur la dispersion des actions et la collaboration de classes

Et pourtant, des milliers d'infirmières des 55 établissements dépendant du NHS ont renouvelé une deuxième série de deux jours de grève, les 18 et 19 janvier, montrant ainsi que leur détermination était toujours intacte. Elles ont été rejointes par des milliers d'ambulanciers à l'appel de 3 syndicats (GMB, Unison, Unite).

Le 1^{er} février, 300 000 enseignants (près d'une école publique sur deux était fermée), ont cessé le travail, rejoints par 70 000 universitaires dans 150 établissements d'enseignement supérieur.

Comme lors des mois précédents, la plupart des secteurs d'activité sont concernés : les transports ferroviaires et maritimes, les services publics et commerciaux (les agences pour l'emploi, les musées, les postes-frontières). La manifestation à Londres a rassemblé près de 40 000 personnes, malgré l'abstention du RCN et du Parti travailliste.

La direction confédérale du TUC a semé des illusions parlementaires alors que les partis bourgeois ont une majorité écrasante dans les deux chambres. De même, Nowak a déposé une pétition ridicule au siège du premier ministre à la fin de la manifestation de Londres.

Les ambulanciers de Unison et du GMB ne font même pas grève le même jour. Le RCN appelle les différentes catégories de soignants à des journées d'action distinctes.

Les grèves d'un ou deux jours, entre lesquelles des négociations secrètes ont lieu, n'ont débouché sur aucune victoire significative. Les augmentations patronales ou gouvernementales ne compensent jamais l'inflation.

Le chef du syndicat RMT, Mick Lynch, intime aux travailleurs d'accepter un accord salarial au rabais, inférieur à l'inflation, tout comme la direction de la NEU qui fait mine de lancer un ultimatum :

Aujourd'hui, nous avons la secrétaire à l'Éducation à l'oeil. Elle a jusqu'à notre prochain jour de grève en Angleterre, le 28 février, pour changer de position.

Une menace vide, qui montre que les dirigeants syndicaux ont cherché à « raisonner » le gouvernement. Le syndicat concurrent n'est pas plus ferme. Le secrétaire

du NASUWT, Roach, s'est adressé le 22 février au gouvernement conservateur en ces termes.

Le gouvernement a écrit aux syndicats mais il exige des préalables arbitraires et artificiels qui n'auraient pour effet que d'empêcher un dialogue significatif de se dérouler. Nous avons déjà eu des rencontres cordiales avec la secrétaire à l'Éducation mais maintenant nous avons besoin d'échanges et de négociations constructifs.

La secrétaire du RCN Cullen a déclaré le 16 février :

Ces grèves n'auraient pas besoin d'avoir lieu si le gouvernement vient simplement à la table de négociations.

Les travailleurs ne peuvent se contenter de l'ouverture de négociations, ils veulent compenser au plus vite la baisse de leur niveau de vie, défendre la valeur de leur force de travail.

Quant au Parti travailliste, qui est financé par les syndicats, il se réjouit des sondages favorables et croit prudent, pour gagner les prochaines élections législatives, de prendre ses distances vis-à-vis des grèves. Lors de sa dernière conférence de presse, sur fond de drapeau britannique, Starmer, qui a purgé l'aile gauche, a déclaré que son prédécesseur Corbyn ne pourrait plus être candidat du parti puisqu'il est antisémite (en fait Corbyn soutient les droits des Palestiniens).

Nous pouvons dire, fermement, avec assurance, que le Parti travailliste a changé de manière permanente, fondamentalement, irréversiblement, passant d'un parti de dogme à un parti de patriotisme.

Les organisations politiques ouvrières des stalinien(ne)s détroqués (CPB...) ou des révisionnistes du trotskysme (SWP, SPEW...) restent prisonnières du travaillisme et du mouvementisme. Par exemple, le SWP, le SPEW et le CPB ont défendu le Brexit [voir *Révolution communiste* n° 19, n° 33].

Les organisations à la gauche du LP sont souvent liées à des appareils syndicaux, au point que le SPEW (comme son correspondant français GR) et le CPB expliquent que les flics sont des travailleurs comme les autres. Elles se coulent donc dans les journées d'action et dans la division catégorielle qui risquent d'épuiser les travailleurs sans jamais menacer le patronat et Sunak.

Grève générale pour sauver le NHS, supprimer le service minimum et instaurer l'indexation des salaires !

Dans quelques entreprises, les travailleurs ont réussi à déborder les appareils syndicaux et, par la grève illimitée, à compenser pour un temps l'inflation. En oc-

tobre, les 2 000 conducteurs de bus d'Arriva London ont obtenu une hausse des salaires de 11,2 % et ceux d'Arriva North West 11,1 % après 4 semaines de grève. 250 travailleurs des bus Stagecoach de Hull ont conduit une grève totale jusqu'à l'augmentation de 20 %.

Les travailleurs doivent exiger que les négociations salariales soient publiques.

Ils doivent imposer qu'il n'y ait qu'un seul syndicat pour tous les métiers dans chaque branche.

Ils doivent se regrouper dans des comités d'action et en une fraction lutte de classe dans chaque syndicat, pour organiser les piquets de grève, imposer que les décisions soient prises dans des assemblées générales, préparer l'autodéfense contre la police, élire des comités de grève élus et les centraliser.

Grève illimitée de toutes les branches en même temps pour :

Augmentation immédiate de 12 % des salaires, des retraites, des allocations chômage pour compenser l'inflation. Indexation des salaires, des pensions sur l'indice des prix à la consommation.

Abrogation du service minimum et de toutes les lois qui entravent le droit de grève.

Embauche massive dans les hôpitaux, l'éducation, les services essentiels à la population.

Gel des loyers, des prix de l'énergie.

Pour déborder les dirigeants syndicaux, il faut commencer à construire dans tout le Royaume-Uni un parti différent du travaillisme, basé sur l'exemple du bolchevisme, dans le cadre d'une internationale ouvrière révolutionnaire.

Expropriation sans rachat ni indemnité des cliniques privées, des groupes capitalistes de l'énergie, du transport, du commerce, du logement...

Nationalisation de l'enseignement privé. Annulation des dettes étudiantes. Gratuité de l'enseignement.

Mêmes droits pour les travailleurs immigrés. Libre entrée aux réfugiés, aux travailleurs et aux étudiants. Droit de l'Irlande à s'unifier. Droit de l'Ecosse à l'autodétermination.

Fin des privilèges de l'Église anglicane, séparation complète de l'État et des religions. Abolition de la Chambre des Lords et de la monarchie. République.

Sortie de l'OTAN. Remplacement de l'armée de métier et des forces de répression par le peuple en armes.

Gouvernement ouvrier. Fédération socialiste des îles Britanniques au sein des États-Unis socialistes d'Europe.

22 février 2023

Le mouvement ouvrier et la grève générale (1)

Votez Mélenchon et vous aurez la retraite à 60 ans. Pas besoin de faire des grèves qui vous content cher ou qui sont dangereuses. (Jean-Luc Mélenchon, *LFI*, 20 mars 2022)

La grève générale, c'est dangereux. (Anasse Kazib au Forum RP, Presles, 29 mai 2022)

La grève générale, comme le sait tout marxiste, est un des moyens de lutte les plus révolutionnaires. (Lev Trotsky, 28 mars 1935)

La grève générale est bien autre chose qu'une simple journée d'action ou que des grèves reductibles dispersées

La grève de masse, illimitée, de l'ensemble des sites d'une grande entreprise, d'une zone, d'une branche d'activité, de tout un pays est un moyen de lutte qui n'a pas été conçu dans le cerveau de Marx, Engels, Luxemburg, Lénine, Trotsky... Elle est née de la lutte entre les classes sociales, de l'expérience du prolétariat. Au fil de l'histoire, elle a montré en pratique son efficacité et ses limites.

La classe ouvrière est définie objectivement par sa place dans les rapports de production capitalistes (absence de propriété des moyens de production et nécessité de vendre sa force de travail à ceux qui en ont la possession et contrôlent la production, en concurrence les uns avec les autres, sous forme de marchandises).

La lutte économique contre son propre employeur est indispensable mais elle se heurte à des limites assez étroites. L'entreprise capitaliste touchée souffre alors de la concurrence des autres capitalistes, s'ils ne sont pas confrontés à la même intensité de la résistance prolétarienne. Si ce n'est pas le cas, elle peut faire peser la menace de recruter des salariés à meilleur compte sur le « marché du travail ». Pour cette raison, les travailleurs salariés perçoivent la nécessité de s'unir dans la branche d'activité et aussi de réclamer à l'échelle nationale la limitation de l'exploitation ainsi que les droits qui leur sont déniés.

Une classe d'exploités se constitue en véritable classe lorsqu'elle s'oppose collectivement à la classe de ses exploités. Elle se hisse au niveau de son rôle historique, elle ouvre la perspective d'un autre mode de production quand elle affronte l'ensemble des patrons et à l'État à leur service.

La grève, quand elle est menée par les travailleurs de toutes les branches en même temps, exprime la force de la classe ouvrière au point de poser la question de la classe qui doit diriger le pays. C'est pourquoi elle est inséparable de l'armement du prolétariat qui seul peut résoudre positivement cette question.

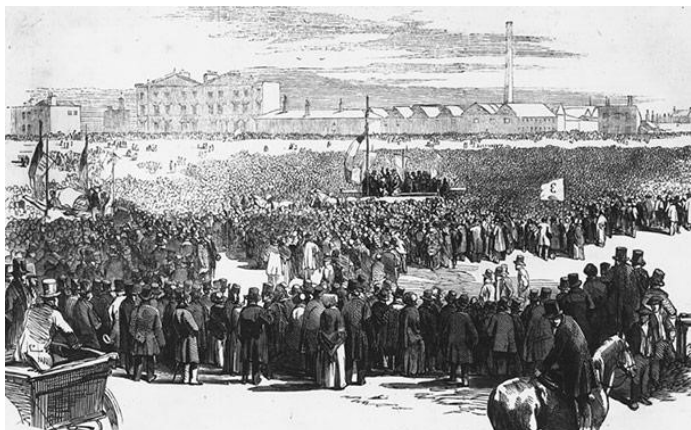
Le chartisme britannique et la première grève générale politique en 1842

Le premier mouvement politique de masse de la classe ouvrière est apparu là où le capitalisme avait pour la première fois supplanté les rapports féodaux, en Grande-Bretagne. Le mouvement chartiste réclame l'extension du droit de vote à tous les hommes, le vote à bulletin secret et la rémunération des députés. La bourgeoisie industrielle pense à l'origine utiliser le chartisme comme un auxiliaire dans le conflit qui l'oppose à l'aristocratie agrarienne, en particulier afin de diminuer les droits de douane sur les importations de céréales (et de tempérer les revendications d'augmentation de salaires, à une époque où le pain est l'aliment de base des ouvriers).

En 1839, le mouvement chartiste menace confusément d'un « mois saint », de cessation collective du travail pour obtenir satisfaction. Au même moment, émergent des syndicats de métier (« trade unions ») qui regroupent des ouvriers par profession. Les deux mouvements restent distincts.

Alors que les vicissitudes de la vie économique venaient de plus en plus à l'appui du chartisme, le syndicalisme se développait soit parmi des artisans que de tels changements affectaient peu comme ceux des services publics de Londres ou parmi les ouvriers que ces changements avaient favorisés comme c'était le cas des mécaniciens, des chaudronniers, etc. L'ensemble des mineurs et des ouvriers d'usine y prenaient un intérêt sporadique, selon qu'ils avaient un travail régulier ou non. Durant les périodes de dépression, telles que 1838-42 et 1847-48, ils tentèrent de se joindre à l'agitation politique ; mais quand ils eurent retrouvé du travail, ils donnèrent une impulsion nouvelle au syndicalisme. C'est pourquoi les liens directs entre les syndicats et le mouvement chartiste sont assez ténus. (Henry Pelling, *Histoire du syndicalisme britannique*, 1963, Seuil, p. 45)

En réalité, on trouve souvent des chartistes à la tête des syndicats. Le principal journal chartiste, *The Northern Star*, né en 1837, se renomme *The Northern Star and National Unions Journal* en 1844. Les syndicats conduisent plusieurs grèves illimitées dans l'industrie du textile ou les mines de charbon. Les premiers syndicats à l'échelle nationale sont l'Association des mineurs de Grande-Bretagne et d'Irlande proclamée en 1842 et l'Association des mécaniciens (Amalgamated Engineers) fondée en 1851. Les syndicats de métier commencent à se fédérer de manière interprofessionnelle avec la constitution du Conseil des métiers de Londres en 1860.



1842, LONDRES, RASSEMBLEMENT DE GRÉVISTES

En juillet 1842, une grève générale spontanée commence dans les mines du Staffordshire, après le rejet de la 2^e pétition chartiste pour le droit de vote. Elle s'étend au reste de l'Angleterre, à l'Écosse et au Pays de Galles. Le mot d'ordre central est « *pas de retour au travail sans la Charte* ». Outre le droit de vote, 500 000 ouvriers revendiquent l'augmentation des salaires, la réduction du temps de travail à 10 heures et la baisse des loyers. Par exemple, le 10 août, les ouvrières de Manchester se rassemblent à 5 h 30 du matin pour paralyser les usines ; elles affrontent les policiers si bien qu'il faut envoyer un détachement de cavalerie militaire pour les disperser. Dans ces conditions, la direction du mouvement chartiste est obligée de se rallier à la grève générale.

Si une chose ne fait pas de doute, c'est que l'organisation embrassant tout le pays, l'Association nationale chartiste, à l'époque plus large que les syndicats, fut dans une certaine mesure entraînée dans la mobilisation active. Confrontée à une situation où les contingents les plus organisés de la classe ouvrière de l'industrie avaient pris l'initiative, la direction chartiste n'avait d'autre choix que de s'aligner. (Mick Jenkins, *The General Strike of 1842*, Lawrence & Wishart, 1980, p. 163)

Effrayés, les patrons font bloc avec les propriétaires fonciers pour que le gouvernement Smith-Stanley (Parti conservateur) réprime le soulèvement. Alors que la police et l'armée attaquent les ouvriers, la direction chartiste les affaiblit en invoquant le dieu du christianisme et en lui prêchant le pacifisme.

Que l'unité et la paix soient la devise. Nous vous conseillons de ne pas entreprendre un conflit contre l'autorité, car nous croyons que la force morale d'un peuple uni est suffisamment puissante, si elle est bien orientée, pour submerger tout la force physique... Que toutes vos actions soient strictement légales et constitutionnelles... (« Adresse », 17 août 1842, dans Mick Jenkins, *The General Strike of 1842*, Lawrence & Wishart, 1980, p. 274)

Dans le modèle supposé de démocratie qu'est le Royaume-Uni, la justice bourgeoise poursuit 1 500 grévistes !

Une fraction du chartisme, qu'on retrouve aussi dans l'organisation internationale Fraternal Democrats (1845-1853), se détache alors de la bourgeoisie « libérale ».

La synthèse radicale de la Ligue des communistes

En lien étroit avec les Fraternal Democrats, le communisme révolutionnaire se cristallise sous la forme de Comités de correspondance communiste (1846-1847) puis de la Ligue des communistes (1847-1852). La LdC est une petite organisation internationale qui combine la lutte pour les revendications économiques (salaires, temps de travail...), démocratiques (droit de vote, liberté de la presse, droit des Irlandais et des Polonais à avoir leur propre État...) et l'armement des travailleurs (milice populaire...) dans une stratégie de révolution sociale [voir Marx, *Manifeste du parti communiste*, décembre 1847 ; Bauer, Engels, Marx, Moll, Schapper & Wolff, *Revendications du parti communistes en Allemagne*, mars 1848].

Une école socialiste rivale, l'anarchisme, se distingue du communisme par le refus de la lutte politique. À l'origine, l'anarchisme se désintéresse de la grève et de l'autodéfense du prolétariat. Il rêve d'une révolte individualiste contre toute oppression (Stirner) ou d'une transformation pacifique par la voie mutualiste et coopérative, faisant l'économie de la révolution (Proudhon).

Les leçons du mouvement pour le droit de vote et de la trahison de l'aile démocratique de la bourgeoisie britannique seront approfondies après la participation des militants de la LdC aux révolutions européennes de 1848-1849. La classe ouvrière doit se porter à la direction de la lutte de tous les travailleurs, s'armer en masse et renverser le pouvoir des classes exploiteuses, prendre le pouvoir et étendre mondialement la révolution pour construire le socialisme-communisme [voir Engels & Marx, *Circulaire du comité central à la Ligue des communistes*, mars 1850].

Le but final du mouvement politique de la classe ouvrière est naturellement la conquête du pouvoir politique... D'un autre côté, tout mouvement par lequel la classe ouvrière s'oppose, en tant que classe, aux classes dominantes et tente de les contraindre par une pression de l'extérieur est un mouvement politique. (Karl Marx, « Lettre à Friedrich Bolte », 23 novembre 1871, dans Engels & Marx, *Oeuvres choisies en 3 volumes*, Progrès, 1976, t. 2, p. 444 ou dans Engels, Marx & Lénine, *Sur l'anarchisme*, Progrès, 1982, p. 60)

[à suivre]

Histoire du Parti communiste chinois (7) : 1941-1943

En 1931, le gouvernement du parti nationaliste bourgeois Guomindang (GMD) est confronté à l'invasion impérialiste japonaise [voir *Révolution communiste* n° 51]. Incapable de mobiliser les masses pour chasser l'envahisseur et misant sur la protection des autres grandes puissances (Allemagne, États-Unis, Italie, Grande-Bretagne...), le régime de Jiang Jieshi (Chiang Kai-shek) recule au sud et perd les villes et territoires les plus riches.

Le Parti communiste chinois (PCC) dirigé par Mao Zedong (Mao Tsé-toung) suit les ordres de Staline et s'allie de nouveau au GMD en septembre 1937. Le « *front uni national antijaponais* » est la forme du front populaire pour la Chine [voir *Révolution communiste* n° 53]. Le nom d'« armée rouge » est abandonné, de même que « soviétique » pour les zones contrôlées par le parti stalinien à base paysanne, la faucille et le marteau disparaissent des drapeaux. Les défaites de l'armée officielle profitent à la « 8^e Armée de route » et à la « Nouvelle 4^e Armée » du PCC. Les « zones libérées » dont la capitale est Yan'an s'étendent. L'appareil du PCC qui dirige d'une main de fer ces mini-États se garde bien d'y exproprier les exploiters des paysans, les grands propriétaires fonciers et les gros commerçants.

Le territoire perdu par les soldats nationalistes passait peu à peu sous le contrôle des communistes, car les Japonais, qui se concentraient sur les villes et les voies de communication, n'occupaient pas les villages. Les communistes prenaient le contrôle du plat pays en déshérence et y pratiquaient une politique agraire modérée, se contentant d'abaisser le niveau des fermages et de lutter contre l'usure, tout en donnant formellement des responsabilités aux rares notables « éclairés et patriotes ». (Alain Roux, *Chiang Kai-shek*, Payot, 2016, p. 321)

Dans un marasme économique croissant et une inflation galopante, le gouvernement officiel rétablit les impôts en nature contre la paysannerie, accentuant la corruption des notables et fonctionnaires. Pour conserver l'appui de la bourgeoisie, il n'envoie pas la jeunesse dorée sur le front. C'est la paysannerie pauvre qui est saignée.

La Chine avait commencé la guerre avec 1 788 000 hommes sous les armes. Elle devait mobiliser 14 millions d'individus sur lesquels plus d'un tiers désertèrent ou périrent avant même d'avoir rejoint leur unité au front. Le choix des recrues était en effet laissé à l'arbitraire des notables locaux, c'est-à-dire que toutes les familles un peu aisées échappaient à la conscrip-

tion. (Jacques Guillerma, *Histoire du Parti communiste chinois*, t. 2, Payot, 1975, p. 306)

1941 : le GMD piétine le front uni antijaponais

Une partie des conscrits paysans déserte pour rallier les « zones libérées ». Jiang fait le maximum pour contenir son allié officiel.

Au début de la guerre sino-japonaise, le Kremlin rangea de nouveau le parti communiste sous l'autorité de Jiang Jieshi, écrasant dans l'oeuf l'initiative révolutionnaire du prolétariat chinois. Cette guerre, qui approche maintenant de son troisième anniversaire, aurait pu depuis longtemps se terminer par une catastrophe pour le Japon, si la Chine l'avait menée comme une authentique guerre du peuple basée sur une révolution agraire et embrasant les soldats japonais de sa propre flamme. Mais la bourgeoisie chinoise craint ses propres masses en armes plus que ses violeurs japonais. (Léon Trotsky, *La Guerre impérialiste et la révolution prolétarienne mondiale*, mai 1940, GMI, p. 22)

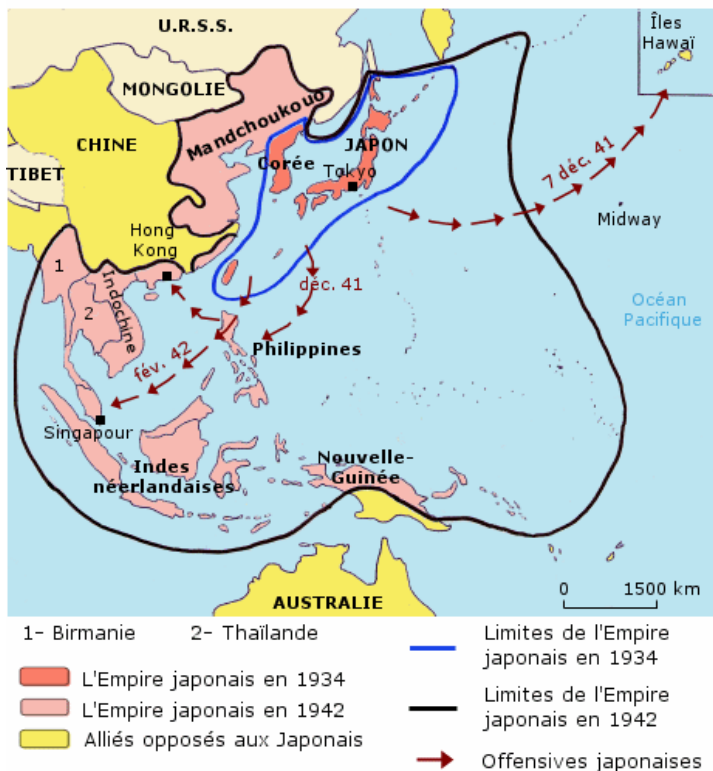
En 1941, le gouvernement nationaliste de Chongqing lance une offensive militaire, non contre l'occupant japonais, mais contre la Nouvelle 4^e Armée du PCC.

Le GMD a prétendu que la Nouvelle quatrième armée s'était engagée dans l'insubordination et l'expansion illégale et, le 17 janvier, Chiang Kai-shek a ordonné sa dissolution. Les contacts directs entre Chongqing et Yan'an ont été pratiquement abandonnés, et les bureaux de liaison militaire du PCC dans un certain nombre de villes tenues par les nationalistes ont été fermés. Le PCC a affirmé que, bien que les ordres du GMD eussent été respectés, alors qu'elle commençait sa marche vers le nord pour rejoindre la Huitième armée, elle était tombée dans une embuscade tendue par les troupes du GMD. (Tony Saich et Benjamin Yang, *The Rise to Power of the Chinese Communist Party*, Routledge, 2015, p. 862)

Minimisant le massacre comme « l'incident de l'Anhui », Mao protège le front uni en accusant l'aile japonaise du GMD de l'agression. Il préfère dénoncer Xiang Ying, le commandant PCC (ancien ouvrier du textile adhérent au PCC dès 1922 et opposant à Mao) qui a été tué sur place.

La faillite de l'opportunisme du camarade Xiang Ying au cours de la dernière campagne anticomuniste doit être un sérieux avertissement pour

Le Pacifique en 1942



tout le parti. (Mao Zedong, « Bilan de la victoire remportée sur la 2^e campagne anticomuniste », 8 mai 1941, *Oeuvres*, t. 2, p. 501)

1941 : l'invasion de l'URSS par l'Allemagne et l'attaque japonaise des possessions américaines d'Océanie

Changeant de position en fonction des tournants de la bureaucratie de Moscou, Mao Zedong fait passer le traité, signé en avril 1941, de neutralité entre l'URSS et le Japon pour une avancée. En réalité, l'accord avalise l'occupation japonaise du nord de la Chine.

Puis il faut très vite s'adapter à la rupture du Pacte germano-soviétique par l'impérialisme allemand et à l'invasion de l'URSS en juin 1941. Staline ordonne aux partis communistes de pactiser avec les ennemis d'hier, y compris les États-Unis. La direction du PCC obtempère.

Les tâches du Parti communiste chinois, dans tout le pays, sont les suivantes : 1) Persévérer dans la politique de front uni national antijaponais, poursuivre fermement la politique de coopération entre le Guomindang et le Parti communiste, chasser de Chine les impérialistes japonais et aider ainsi l'Union soviétique. 2) Combattre résolument toute activité antisoviétique et anticomuniste des éléments réactionnaires de la grande bourgeoisie. 3) Dans les relations extérieures, s'allier contre l'ennemi commun avec tous ceux qui, en Grande-Bretagne, aux États-Unis et dans les autres pays, prennent position contre les dirigeants fascistes de l'Allemagne, de l'Italie et du

Japon. (Mao Zedong, « À propos du front uni international contre le fascisme », 23 juin 1941, *Oeuvres*, t. 3, p. 25)

Le Japon, pour sécuriser des ressources en pétrole et en matières premières, attaque la base américaine de Pearl Harbor (Hawaï), en décembre 1941, pour empêcher la flotte des États-Unis de venir en aide aux colonies de ses alliés européens.

L'armée nippone s'empare de Hongkong et de la Birmanie (qui étaient aux mains de la Grande-Bretagne), des Philippines (soumises aux États-Unis), de l'Indonésie (colonie des Pays-Bas), du Vietnam, du Cambodge et du Laos (colonies de la France). Mais la stratégie de l'état-major et de l'empereur est condamnée à terme par la supériorité industrielle, technique, scientifique et démographique des États-Unis.

La reconfiguration des alliances internationales en 1941 fait que la Chine se retrouve aux côtés des « Alliés » (États-Unis, URSS, Grande-Bretagne) contre « l'Axe » (Allemagne, Italie, Japon). Sur exigence américaine, le gouvernement du GMD cesse son offensive contre le PCC. Sur consigne russe, le PCC met plus que jamais en sourdine les revendications ouvrières, ce qui n'est pas difficile puisqu'il a quasiment disparu des villes, mais aussi paysannes, ce qui ne va pas de soi dans les vastes territoires que la bureaucratie stalinienne gère.

1942 : une purge du parti à grande échelle

Mao s'empresse d'aligner complètement le parti et de consolider sa position personnelle au sommet de la couche privilégiée des « zones libérées ».

Reconnaître que le mode de production capitaliste est la méthode la plus progressiste dans la Chine d'aujourd'hui et que la bourgeoisie, en particulier la petite bourgeoisie et la bourgeoisie nationale, représente les éléments sociaux et les forces politiques comparativement les plus progressistes dans la Chine d'aujourd'hui. Le mode de production des paysans riches présente des caractéristiques capitalistes ; ils représentent les capitalistes dans les zones rurales et constituent une force indispensable dans la lutte antijaponaise et dans la bataille pour la production. La petite bourgeoisie, la bourgeoisie nationale et les paysans riches ne veulent pas seulement résister aux Japonais, mais réclament également plus de démocratie. (Comité central du PCC, « Décision sur la politique agraire dans les bases antijaponaises », 28 janvier 1942, in Tony Saich et Benjamin Yang, *The Rise to Power of the Chinese Communist Party*, Routledge, 2015, p. 1040)

Là où est appliquée la « démocratie nouvelle », l'indépendance de pensée chère à Marx passe pour un crime politique. Trop lire est suspect.

Beaucoup aiment à parader devant les non-communistes, qu'ils regardent avec condescendance ou mépris, se refusant à les respecter et à reconnaître leurs qualités. C'est bien là une tendance sectaire. La lecture de quelques ouvrages marxistes les rend plus arrogants au lieu de leur inspirer plus de modestie. (Mao Zedong, « Pour un style de travail correct dans le parti », 1^{er} février 1942, *Oeuvres*, t. 3, p. 45)

Tout opposant est accusé de « subjectivisme », de « dogmatisme » ou de « sectarisme ». Il lui faut non seulement accepter la discipline, appliquer sans broncher la ligne du moment de la bureaucratie de l'URSS, mais renier ses opinions, s'accuser publiquement.

Si celui qui a commis une erreur ne dissimule pas sa maladie par crainte du traitement et ne persiste pas dans son erreur au point de ne plus pouvoir être guéri, mais manifeste honnêtement, sincèrement, le désir de se soigner, de se corriger, nous nous en réjouissons et nous le guérirons, afin qu'il devienne un bon camarade. (Mao Zedong, « Pour un style de travail correct dans le parti », 1^{er} février 1942, *Oeuvres*, t. 3, p. 47)

Pour briser les résistances, l'inquisition maoïste brandit la menace.

L'argumentation consiste avant tout à secouer le malade en lui criant : « Tu es malade ! » pour qu'il transpire d'effroi, puis à lui dire gentiment de suivre un traitement. (Mao Zedong, « Contre le style stéréotypé dans le parti », 8 février 1942, *Oeuvres*, t. 3, p. 53)

La révélation des inégalités est pour l'appareil stalinien intolérable.

L'écrivain Wang Shiwei publia en mars 1942 dans le journal du parti un article qui dénonçait « le côté sombre de Yan'an » : « les trois catégories de vêtements et les cinq catégories de nourriture » qui étaient allouées aux hauts dirigeants, alors « que les malades ne pouvaient même pas avoir un bol de nouilles et que les jeunes avaient seulement deux bols de soupe de riz par jour » ; l'accès privilégié aux jeunes femmes dont jouissaient ceux qui détenaient le pouvoir politique ; l'élitisme et l'attitude distante des cadres envers la base. (Philip Short, *Mao Tsé-Toung*, Fayard, 2005, p. 338)

L'inquisition frappe.

Wang fut soumis à un procès spectaculaire... Deux semaines durant, ses collègues du parti débattirent de ses erreurs. Chen Boda, le secrétaire politique de Mao, donna le ton, comparant Wang à une sangsue et parlant de lui comme du « camarade pue-merde »... (p. 339)

Wang refusant de se rétracter, il est exclu de l'Association des écrivains (ce qui lui interdit d'écrire) puis est accusé par Kang Sheng, l'homme de main de Mao, d'être un agent du GMD. Arrêté, jugé et condamné à la prison à vie en juin pour « calomnies, idées trotskystes et subversion ». Il sera exécuté en 1947.

Kang a carte blanche pour éliminer « les mauvais éléments et les espions ». Jusqu'à l'automne 1943, la police secrète du PCC interroge au moins 40 000 membres. Elle pratique systématiquement la torture.

1943 : le culte du chef

Comme gage à ses alliés impérialistes, Staline dissout en 1943 l'Internationale communiste sans même l'apparence d'un congrès. Officiellement, c'est un signe de maturité des partis nationaux. Accessoirement, cela légitime que chaque parti stalinien copie la servilité qui règne dans le parti russe qui continue à commander les autres et singe son culte du chef.

Il est devenu plus nécessaire pour les PC dans divers pays de résoudre leurs problèmes de manière indépendante, en fonction de leurs conditions nationales et historiques particulières, et de s'efforcer d'élargir et d'accélérer la marée haute nationale et la mobilisation nationale afin de remporter la victoire totale. Une autre raison est que le PC dans chaque pays dispose d'un cadre dirigeant bien développé et politiquement mature. (Comité central du PCC, « Concernant la décision de dissoudre l'Internationale communiste », 26 janvier 1943, in Tony Saich et Benjamin Yang, *The Rise to Power of the Chinese Communist Party*, Routledge, 2015, p. 1144)

Au cours de l'été 1943, la « campagne de rectification » est contestée par Zhou Enlai et Ren Bishi, vraisemblablement sidérés de la tournure dangereuse de l'épuration.

Les éliminations durent porter sur 40 000 à 80 000 personnes. Les effectifs du Parti tombent de 800 000 en 1940 à 736 151 en 1942, tandis qu'aucun chiffre n'est publié pour 1943. Les témoignages d'anciens communistes marquent le caractère généralisé des expulsions et font état de nombreuses exécutions. (Jacques Guillermez, *Histoire du Parti communiste chinois*, t. 2, Payot, 1975, p. 371)

Wang Ming et Zhou Enlai n'ont la vie sauve que grâce à Dimitrov. En décembre, Mao convient qu'il faut arrêter. Au sein du secrétariat du comité central (Politburo), il détient désormais une voix prépondérante : si les autres membres ne se mettent pas d'accord, c'est lui qui décide. À partir de ce moment, il est idolâtré.

Le PCC « tient compte des intérêts respectifs du propriétaire foncier et du paysan. » (Mao Zedong, 1^{er} octobre 1943, *Oeuvres*, t. 3, p. 138).

[à suivre]

ABC du marxisme : front unique ouvrier

La classe ouvrière n'est pas homogène. Son avant-garde, qui combat consciemment et ouvertement pour une révolution sociale et pour le socialisme mondial, doit répondre à l'aspiration naturelle à l'unité des travailleurs quand ils engagent des luttes collectives.

L'Association internationale des travailleurs (AIT) rassembla tous les courants de 1864 à 1872. L'AIT animée par Marx permit la confrontation des vues et l'action commune. Par exemple, l'AIT se prononça pour la lutte pour les salaires et pour la constitution de syndicats contre les disciples d'Owen et de Proudhon. Elle se prononça pour le salariat des femmes contre les disciples de Proudhon. Elle affirma la dimension politique de la lutte des travailleurs malgré les disciples de Bakounine. Elle soutint la Commune de Paris en dépit de la réticence des dirigeants syndicaux britanniques.

Lui succéda de 1889 à 1914 l'Internationale ouvrière (IO) qui reposait sur des partis de masse en Europe. Lors des congrès internationaux, les « socialistes » partisans du colonialisme, de la fermeture des frontières aux immigrés, de la participation à des gouvernements bourgeois « progressistes » furent systématiquement mis en minorité.

En 1914, ce cadre unitaire explosa quand la plupart des partis membres (SPD allemand, PS-SFIO français, POB/BWP belge, LP britannique, SDAP autrichien...) bafouèrent les résolutions de l'IO en s'alignant chacun sur sa bourgeoisie en guerre, envoyèrent les prolétaires s'entretuer pour elle et s'associèrent à la répression des grèves et des soulèvements populaires.

L'explication de cette trahison et de cet éclatement fut fournie en 1915-1917 par Lénine et Zinoviev (Parti bolchevik). L'exploitation au-delà de ses frontières confère à une puissance impérialiste de tels avantages économiques qu'elle a les moyens de corrompre une « bureaucratie ouvrière » : ministres, parlementaires, maires, permanents, journalistes... qui lui sert d'agents au sein des masses exploitées et opprimées.

La division du mouvement ouvrier entre un pôle réformiste, social-patriote, et un pôle révolutionnaire, internationaliste, est depuis irréversible. S'y ajoute un marais centriste, pacifiste, dont la seule constance est de refuser de rompre avec le réformisme tout en bavardant sur la révolution.

En s'appuyant sur la révolution russe victorieuse en 1917 grâce au Parti bolchevik, l'Internationale communiste (IC) est fondée en 1919. Elle se heurte à l'emprise sur les masses que conservent les partis réformistes et centristes et au gauchisme qui réintroduit l'anarchisme dans l'IC. Le problème est particulièrement aigu en Allemagne. En janvier 1921, le secrétaire général du KPD Levi, avec l'appui de l'envoyé de l'IC Radek, écrit une lettre ouverte à

toutes les autres organisations ouvrières de masse (SPD, KAPD gauchiste, syndicats) pour proposer l'unité d'action pour les salaires, l'emploi, l'autodéfense, l'amnistie des prisonniers politiques. Avec succès, le KPD se fortifie au détriment du SPD et du KAPD qui ont refusé le front unique ouvrier. Sous l'impulsion de Lénine et de Trotsky, l'Internationale communiste reprend et systématise cette tactique, ce qui est ratifié par le 4^e congrès mondial en 1922. Le front unique ouvrier est une offre de combattre ensemble sur des questions concrètes. En cas de réalisation du bloc, il ne faut pas renoncer à la critique de son partenaire, forcément vacillant. Que la réponse soit positive ou non, le parti ouvrier révolutionnaire en sort renforcé, le parti réformiste affaibli.



La bureaucratie de l'URSS s'empare de l'IC et rejette en 1929 le front unique ouvrier. En Allemagne, le SPD serait social-fasciste. Résultat : le parti nazi l'emporte en 1933. L'État totalitaire interdit les syndicats, tous les partis ouvriers, envoyant leurs militants sans distinction en camps de concentration.

En 1935, Staline fait adopter à l'IC l'alliance avec des partis bourgeois « démocratiques » ou « antifascistes », qui ne peut se réaliser que sur leur programme, qu'en défense de l'État bourgeois. Le front populisme aboutit à des catastrophes en Espagne en 1938 (victoire de Franco) et en France en 1940 (remise du pouvoir à Pétain).

Il ne peut y avoir de révolution victorieuse sans parti ouvrier révolutionnaire à la tête de la classe ouvrière. On ne peut pas construire un parti ouvrier révolutionnaire en coexistant pacifiquement à côté des partis sociaux-chauvins (LFI, PCF, PS...) et en ménageant les bureaucraties syndicales qui reçoivent plus de subventions que de cotisations, qui siègent dans les conseils d'administration et de surveillance des groupes capitalistes, qui acceptent systématiquement de discuter avec l'État bourgeois de ses projets anti-ouvriers, qui sabotent les luttes.

C'est pourquoi les communistes révolutionnaires militent dans les syndicats de masse pour qu'ils luttent réellement en défense des intérêts des salariés, ce qui les oppose aux agents de la bourgeoisie. Là où il y a plusieurs syndicats, ils se battent pour l'unification dans une seule centrale démocratique et de lutte de classe.

Dès que c'est possible, les communistes contribuent à créer des organes plus larges d'auto-organisation des masses pour mener démocratiquement la lutte des classes. Les conseils de travailleurs ne peuvent pas mener à eux seuls une révolution victorieuse, mais ils constituent le terrain sur lequel le parti ouvrier révolutionnaire peut réfuter en pratique le réformisme, prendre la tête des masses et conduire la lutte de classe jusqu'à la révolution, la prise du pouvoir par la classe ouvrière.